

**AMENDEMENT AU DOCUMENT  
D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2022**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023 INCLUS**



Le présent amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022 a été déposé le 28 juillet 2023 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'Enregistrement Universel incluant le présent amendement peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'Enregistrement Universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

Cet amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022 incorpore le Document d'Enregistrement Universel 2022 déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2023 sous le numéro d'enregistrement D.23-0371 et met à jour les rubriques nécessaires conformément à la réglementation. Une table de correspondance est fournie dans le présent amendement au Document d'Enregistrement Universel dans la Section G.3 afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mises à jour ou modifiées.

Cet amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022 et le Document d'Enregistrement Universel 2022 sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Worldline ([www.worldline.com](http://www.worldline.com)).

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>A. RAPPORT D'ACTIVITE</b>	<b>4</b>
A.1. Worldline au premier semestre 2023	4
A.2. Revue opérationnelle	6
A.2.1. Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constants	6
A.2.2. Performance par Ligne de Services	7
A.2.3. Ressources Humaines	9
A.2.4. Poursuite des développements dans notre feuille de route ESG	9
A.3. Ensemble des objectifs 2023 confirmés	10
A.4. Ambition 2024 réitérée	10
<b>B. REVUE FINANCIÈRE</b>	<b>11</b>
B.1. Etat du résultat global	11
B.1.1. Etat de passage de la marge opérationnelle au résultat net des activités poursuivies	11
B.1.2. Excédent Brut Opérationnel	11
B.1.3. Autres produits et charges	12
B.1.4. Résultat financier	12
B.1.5. Impôt	13
B.1.6. Participations ne donnant pas le contrôle	13
B.1.7. Résultat net normalisé	13
B.1.8. Résultat net par action	13
B.2. Tableau de flux de trésorerie	14
B.3. Politique de financement	15
<b>C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES SEMESTRIELS</b>	<b>17</b>
C.1. Compte de résultat consolidé résumé semestriel	17
C.2. Etat du résultat global consolidé semestriel	18
C.3. Etats consolidés de la situation financière semestrielle	19
C.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	20
C.5. Variation des capitaux propres consolidés semestriels	21
C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels	22
C.7. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023	38
<b>D. PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>39</b>
D.1. Responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022	39
D.2. Attestation du responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022	39
D.3. Responsables du contrôle des comptes	39
<b>E. FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>40</b>
<b>F. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES</b>	<b>41</b>
F.1. Mandats et composition du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés	41
F.2. Rémunération des mandataires sociaux	45
F.2.1. Approbation des éléments de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 et validation de leur politique de rémunération applicable en 2023	45
F.2.2. Options de souscription ou d'achat d'actions et actions de performance attribuées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023	45
F.2.3. Options levées par chaque dirigeant mandataire social exécutif depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2022 – Tableau AMF n°5	46
F.2.4. Actions de performance devenues disponibles depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023 pour chaque dirigeant mandataire social exécutif – Tableau AMF n°7	46
F.2.5. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions au 30 juin 2023 – Tableau AMF n°8	47
F.2.6. Historique des attributions d'actions de performance au 30 juin 2023 – Tableau AMF n°10	49
F.3. Conventions réglementées	50
F.4. Pactes d'actionnaires et accords susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	50
F.5. Délégation financières consenties au Conseil d'administration	50
F.6. Répartition du capital social au 30 juin 2023	52
F.7. Franchissements de seuils	52
<b>G. ANNEXES</b>	<b>53</b>
G.1. Contacts	53
G.1.1. Siège social	53
G.1.2. Relations Investisseurs	53
G.2. Agenda financier	53
G.3. Table de concordance AMF	54
<b>H. TABLE DES MATIERES</b>	<b>63</b>

## A. RAPPORT D'ACTIVITE

### A.1. Worldline au premier semestre 2023

#### Janvier

Le 12 janvier, Worldline a annoncé avoir finalisé l'acquisition d'une participation de 40% dans Online Payment Platform B.V.. Fondé en 2011, Online Payment Platform (OPP) est un prestataire de services de paiement en ligne néerlandais offrant une solution de paiement dédiée aux marketplaces et aux plateformes sur le segment C2C en particulier. La transaction enrichit le profil de croissance de Worldline et permet de réaliser des synergies pour les deux parties impliquées grâce à l'organisation commerciale de Worldline. Cette transaction est parfaitement en ligne avec la feuille de route stratégique de Worldline qui étend ainsi son exposition au e-commerce et apporte une brique technologique éprouvée avec une solution unique conçue de toutes pièces.

#### Février

Le 21 février, Worldline a annoncé ses résultats annuels 2022. Le chiffre d'affaires 2022 de Worldline a atteint 4 364 millions d'euros, soit croissance organique de +10,7%, au-dessus de l'objectif annuel de 8% à 10% de croissance organique du chiffre d'affaires. Cette performance a été réalisée grâce à la croissance soutenue dans les Services aux Commerçants qui reflète à la fois la transition rapide et généralisée vers les paiements numériques ainsi que le positionnement fort du Groupe suite à l'acquisition d'Ingenico. La Ligne de Services a représenté 70 % du revenu total du groupe en 2022. Le chiffre d'affaires en Mobilité & Services Web Transactionnels (8% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022) a également contribué à la croissance, affichant une forte croissance organique de +7,3% sur l'année grâce à plusieurs grands projets et à la reprise du secteur des transports publics. Les Services Financiers (22% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022) ont crû de +2,5% en 2022 avec une tendance de chiffre d'affaires solide compensant l'impact temporaire de la baisse de prix concédée par le Groupe pour les renouvellements des grands contrats historiques d'Equens fin 2021.

Atteignant 1 133 millions d'euros en 2022, l'EBO (Excédent Brut Opérationnel) du Groupe a augmenté de +15,7% à périmètre et taux de change constants. Il a ainsi représenté 26,0% du chiffre d'affaires, en amélioration organique de +110 points de base, en ligne avec l'objectif annuel.

Le flux de trésorerie disponible a atteint 520 millions d'euros en 2022, en hausse de +25,5% par rapport à 2021, représentant un taux de conversion de l'EBO de 45,9% (flux de trésorerie disponible divisé par l'EBO), supérieur à l'objectif annuel d'atteindre environ 45%.

#### Mars

Le 8 mars, Worldline a annoncé avoir finalisé l'acquisition des activités d'acquisition commerçants de Banco Desio et la mise en place d'un partenariat commercial visant à tirer parti du réseau bancaire de Banco Desio pour distribuer les produits et services de paiement de Worldline aux commerçants clients de la banque en Italie. Les activités d'acquisition commerçants de Banco Desio seront apportées à Worldline MS Italy, coentreprise créée suite à l'acquisition d'Axepta Italie début 2022 dont Worldline possède 80%. Dans le cadre de la transaction, Worldline entre également dans un partenariat commercial à long terme avec Banco Desio visant à utiliser son solide réseau bancaire comme canal commercial clé pour la distribution des produits et services de paiement de Worldline aux commerçants.

#### Avril

Le 19 avril, Worldline et Crédit Agricole S.A. annoncent la signature d'un accord de négociations exclusives non engageant en vue d'un partenariat stratégique qui permettrait de créer un acteur majeur du marché des paiements français. Le projet d'alliance entre Crédit Agricole et Worldline est une opportunité unique pour les deux entreprises de développer de manière significative leurs activités de services aux commerçants dans ce marché à fort potentiel. En unissant les forces des deux groupes, ce projet de partenariat proposerait des offres technologiques combinées de pointe et des capacités commerciales de premier plan pour répondre à l'ensemble des besoins des commerçants en constante évolution, tant au niveau local qu'au niveau global. Le partenariat s'appuierait sur :

- L'expertise technologique des solutions, des plateformes et des applications de paiements de Worldline au service des commerçants, aussi bien pour le commerce physique qu'en ligne, et
- Les réseaux de distribution du Groupe Crédit Agricole, avec les 39 caisses régionales de Crédit Agricole et LCL, forts de plus de 16 000 conseillers Entreprises, avec une connaissance fine du marché français et une expertise locale en matière d'acquisition commerçants.

Le partenariat se matérialiserait par la création d'une co-entreprise entièrement agréée entre Crédit Agricole et Worldline. La co-entreprise serait détenue majoritairement (50% du capital plus une action) par Worldline et consolidée par intégration globale. Elle s'assurerait de tirer le meilleur parti des plateformes européennes de traitement des transactions (processing) de Worldline et de développer une gamme de produits innovants pour le marché français. La co-entreprise serait également en charge d'assurer le développement commercial de cette alliance, en direct avec les plus grands commerçants tout en fournissant un soutien actif aux canaux de distribution des banques.

Le projet de co-entreprise, opérationnel à partir de 2025, donnerait aux comptes-clefs en France l'accès à une offre tout-en-un, s'appuyant sur la plateforme d'acceptation et d'acquisition de Worldline qui intégrera le schéma de paiement

domestique « Cartes Bancaires ». En parallèle, Worldline offrirait à ses commerçants internationaux un accès à ce schéma de paiement domestique, lui permettant d'élargir sa large gamme de méthodes de paiements.

L'opération demeure soumise à la consultation des instances représentatives du personnel des deux parties et à l'approbation des organes sociaux, des régulateurs et autorités compétentes.

- 2023-2024 : Phase commune d'investissements de 80 millions d'euros financés par Worldline et Crédit Agricole, et destinés à l'élaboration des produits et des offres et à la mise en oeuvre de la co-entreprise.
- A partir de 2025 : Opérationnalisation effective de la co-entreprise commençant à générer du chiffre d'affaires et du revenu brut d'exploitation.

Le 26 avril, Worldline a publié son chiffre d'affaires du premier trimestre 2023 reflétant un début d'année solide avec un chiffre d'affaires qui a atteint 1 070 millions d'euros, soit une croissance organique de +9,2%, notamment grâce à la croissance soutenue dans les Services aux Commerçants à +12,6% de croissance organique, bénéficiant de la hausse des volumes d'acquisition commerçants dans le commerce physique comme dans le commerce en ligne. Les Services Financiers ont cru de +2,3%, une performance en ligne avec la trajectoire attendue sur l'année avec de bons développements commerciaux et le début de la phase de montée en charge des nouveaux contrats. Mobilité & Services Web Transactionnels a bénéficié d'une solide dynamique sous-jacente mais est resté impacté, comme déjà indiqué, par la ré-internalisation d'un contrat de messages sécurisés par un opérateur de télécommunications à la fin du premier semestre 2022, ce qui a conduit à une stabilité du chiffre d'affaires au T1 2023. Les objectifs 2023 et l'ambition 2024 sont confirmés.

## **Mai**

Le 10 mai, Worldline annonce le lancement d'une offre de rachat (l'« Offre de Rachat ») de ses obligations portant intérêt au taux fixe de 1,625% d'un montant de 600 000 000 euros arrivant à échéance en septembre 2024 (ISIN : FR0013281946) émises en 2017 (les « Obligations Série A ») ainsi que sur ses obligations portant intérêt au taux fixe de 0,25% d'un montant de 500 000 000 euros arrivant à échéance en septembre 2024 (ISIN : FR0013448032) émises en 2019 (les « Obligations Série B ») et ensemble avec les Obligations Série A, les « Obligations ». L'Offre de Rachat débute le mercredi 10 mai 2023 et s'achèvera le mardi 16 mai 2023 à 17h00 (CET).

Le 12 mai, Worldline annonce le lancement de son nouveau plan d'actionnariat salarié réservé aux adhérents du plan d'épargne du Groupe Worldline « Boost 2023 ». Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre du développement de l'actionnariat salarié qui est un objectif du Groupe Worldline et permet ainsi de reconnaître la contribution des collaborateurs à la performance du Groupe ainsi que de leur offrir la possibilité d'être associés à la stratégie à long terme du Groupe.

Le 17 mai, Worldline annonce la clôture de l'offre de rachat sur ses obligations arrivant à échéance en septembre 2024. Le montant nominal valablement apporté et accepté par Worldline dans le cadre de l'Offre de Rachat s'élève à 385 600 000 euros et se répartit comme suit :

- 245 300 000 euros d'Obligations Série A à un prix de rachat de 97,656% augmenté de 1,117% d'intérêts courus, avec un montant nominal résiduel en circulation qui s'élèvera ainsi à 354 700 000 euros après annulation des Obligations rachetées ; et
- 140 300 000 euros d'Obligations Série B à un prix de rachat de 95,891% augmenté de 0,168% d'intérêts courus, avec montant nominal résiduel en circulation qui s'élèvera ainsi à 359 700 000 euros après annulation des Obligations rachetées.

Le règlement de l'Offre de Rachat a été effectué le 22 mai 2023. Les Obligations rachetées ont été annulées.

## **Juin**

Le 8 juin, Worldline a tenu son Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, présidée par Bernard Bourigeaud en sa qualité de Président du Conseil d'administration. L'Assemblée Générale s'est tenue physiquement et a réuni un large quorum de 80,20%. Elle était retransmise en direct et est disponible pour un visionnage en différé sur le site internet de la Société. L'ensemble des résolutions a été approuvé. Lors de cette Assemblée Générale, les actionnaires se sont prononcés favorablement sur le renouvellement du mandat d'administrateur de Giulia Fitzpatrick et Bernard Bourigeaud\*, Gilles Grapinet, Gilles Arditti, Aldo Cardoso et Thierry Sommelet, pour une durée de trois (3) ans. L'ensemble des administrateurs renouvelés ayant des rôles dans les comités les conservent. A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration compte désormais 17 administrateurs, dont deux administrateurs représentant les salariés Mme Marie-Christine Lebert renouvelée en tant que représentante du Comité Social et Economique et Stephan Van Hellemont nouvellement désigné en tant que représentant du Comité d'entreprise européen. Avec 66% d'administrateurs indépendants, la composition du Conseil est équilibrée et intègre une représentation adéquate de ses principaux actionnaires et partenaires stratégiques. Le Conseil comprend 40% de femmes et des profils diversifiés le faisant bénéficier de compétences solides et complémentaires. \*administrateur indépendant

## A.2. Revue opérationnelle

Le **chiffre d'affaires** de Worldline au premier semestre 2023 a atteint **2 242 millions d'euros**, soit une solide **croissance organique de +9,3%** (dont +9,4% au T2). Cette forte dynamique des activités a notamment été atteinte grâce à l'accélération continue de la croissance dans les Services aux Commerçants reflétant à la fois la transition rapide et généralisée vers les paiements numériques ainsi que le positionnement fort du Groupe suite à l'acquisition d'Ingenico.

L'**Excédent Brut Opérationnel (EBO)** du Groupe a atteint **519 millions d'euros** au premier semestre 2023, soit **23,1% du chiffre d'affaires**, en amélioration de **+80 points de base** par rapport au premier semestre 2022 à périmètre et taux de change constants. Cette amélioration de la rentabilité a principalement été portée par les Services aux Commerçants qui affichent +100 points de base grâce à l'accélération de la croissance du chiffre d'affaires permettant la matérialisation du levier opérationnel, les synergies résultant des programmes d'intégration d'Ingenico et les effets des actions transversales d'amélioration de la productivité.

L'ensemble des objectifs 2023 sont confirmés.

### A.2.1. Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constants

Pour l'analyse des performances du Groupe, le chiffre d'affaires et l'Excédent Brut Opérationnel (EBO) du premier semestre 2023 sont comparés avec le chiffre d'affaires et l'EBO du premier semestre 2022 à périmètre et taux de change constants. La réconciliation entre le chiffre d'affaires et l'EBO publiés au S1 2022 et le chiffre d'affaires et l'EBO du S1 2022 à périmètre et taux de change constants est présentée ci-dessous par Ligne de Services :

En millions d'euros	Chiffre d'affaires			
	S1 2022	Effet de périmètre**	Effet des taux de change	S1 2022*
Services aux Commerçants	1 378,0	+58,2	-14,8	1 421,4
Services Financiers	457,5	-0,2	+1,1	458,4
Mobilité & Services Web Transactionnels	184,2	-11,6	-1,4	171,2
<b>Worldline</b>	<b>2 019,7</b>	<b>46,4</b>	<b>-15,0</b>	<b>2 051,1</b>

En millions d'euros	EBO			
	S1 2022	Effet de périmètre**	Effet des taux de change	S1 2022*
Services aux Commerçants	351,9	-9,8	-3,0	339,1
Services Financiers	122,6	+5,4	+0,9	128,9
Mobilité & Services Web Transactionnels	25,7	-3,7	-0,3	21,6
Coûts centraux	-32,4	0	-0,0	-32,4
<b>Worldline</b>	<b>467,8</b>	<b>-8,1</b>	<b>-2,4</b>	<b>457,3</b>

\* à périmètre constant et taux de change moyen de juin 23

\*\* aux taux de change juin 22

Sur le semestre, les effets de change par rapport à la même période en 2022 sont principalement liés à :

- la dépréciation de l'euro par rapport au franc suisse
- l'appréciation de l'euro par rapport à la livre turque, à la couronne suédoise et le dollar australien.

Les effets de périmètre au premier semestre 2022 sont liés à l'exclusion TSS et MTS Latam ainsi qu'à l'intégration d'ANZ et Eurobank.

## A.2.2. Performance par Ligne de Services

En millions d'euros	Chiffre d'affaires			EBO			EBO %		
	S1 2023	S1 2022 *	Variation organique	S1 2023	S1 2022 *	Variation organique	S1 2023	S1 2022 *	Variation organique
Services aux Commerçants	1 607	1 421	+13,1%	399	339	+17,6%	24,8%	23,9%	+100 pts
Services Financiers	464	458	+1,2%	127	129	-1,3%	27,4%	28,1%	-70 pts
Mobilité & Services Web Transactionnels	171	171	-0,2%	22	22	+3,7%	13,1%	12,6%	+50 pts
Coûts centraux				-30	-32	-7,2%	-1,3%	-1,6%	+30 pts
<b>Worldline</b>	<b>2 242</b>	<b>2 051</b>	<b>+9,3%</b>	<b>519</b>	<b>457</b>	<b>+13,4%</b>	<b>23,1%</b>	<b>22,3%</b>	<b>+80 pts</b>

\* à périmètre et taux de change constants

### A.2.2.1. Services aux Commerçants

Le **chiffre d'affaires** des Services aux Commerçants au premier semestre 2022 s'est élevé à **1 607 millions d'euros**, représentant une croissance organique de **+13,1%**, grâce notamment à la forte croissance des volumes d'acquisition commerçants et les gains de nouveaux commerçants.

Le **chiffre d'affaires** des Services aux Commerçants au T1 2023 s'est élevé à **758 millions d'euros**, représentant une **croissance organique de +12,6%**, soutenue en particulier par la croissance régulière des volumes d'acquisition commerçants ayant atteint 100 millions d'euros au T1 2023 (+13% par rapport à la même période l'année précédente). Le très bon démarrage des activités italiennes et grecques nouvellement intégrées, soutenues par le gain de nouveaux clients et une numérisation des paiements, a également contribué à cette performance. Par division, la croissance a été principalement portée par :

- *Acquisition Commerçants* : Forte croissance à deux chiffres dans presque toutes les géographies et pour tous les segments de clientèle avec une croissance continue des volumes de transactions (+13%), tant dans le commerce physique (+11%) qu'en ligne (+19%) ;
- *Acceptance de Paiement* : Croissance à un chiffre tirée par *Global Sales & Vertical* tandis que *Digital Commerce* a bénéficié de la poursuite de la reprise du secteur du voyage (contrats existants et nouveaux contrats) mais a continué à subir l'impact de l'arrêt des activités en Russie au cours du trimestre.
- *Services Numériques* : Croissance à un chiffre avec une performance solide liée à nos grands commerçants dans nos principaux pays.

La croissance organique des Services aux Commerçants a continué d'accélérer au T2 2022 avec **+13,5%**, principalement portée par :

- L'*Acquisition Commerçants* a délivré une forte croissance à deux chiffres tirée par de bonnes performances en Suisse, au Benelux et en Allemagne, et alimentée également par le bon démarrage des nouvelles activités intégrées en Italie et en Grèce.
- Les activités d'*Acceptance de Paiement* ont également contribué à la croissance des Services aux Commerçants grâce à une forte croissance à deux chiffres. La croissance a été soutenue par *Digital Commerce* qui a bénéficié d'une bonne dynamique grâce aux nouveaux clients signés et de la poursuite de la reprise du secteur du voyage (contrats existants et nouveaux contrats). Nos solutions omnicanales ont également continué à gagner du terrain pendant ce trimestre ; et
- Les *Services Numériques* ont enregistré une performance mitigée malgré un bon niveau d'activité en Turquie et au Benelux lié aux activités des détaillants.

Au cours du premier semestre, l'activité commerciale des Services aux Commerçants s'est matérialisée par la signature de nouveaux contrats et l'extension de contrats existants, à la fois en Acquisition Commerçants et en Acceptance de Paiement, pour le commerce physique comme pour le commerce en ligne, avec, entre autres, Correos, Turkish Airlines, flowbird, wallee, Blizzard, Valve, Evonity, Amazing Talker et de nouveaux partenariats avec Vtex (plateforme de commerce digital) et Travelplanbooker.com.

La performance des Services aux Commerçants reflète un très fort développement de ses positions de marché tout au long du semestre, notamment dans le domaine de l'acquisition commerçant, comme l'illustrent les indicateurs de performance opérationnels suivants :

- La base de commerçants de Worldline pour l'acquisition de transactions à continuer de croître régulièrement au premier semestre 2023 avec environ 40 000 nouveaux commerçants sur la plateforme du Groupe, pour atteindre 1,39 million de commerçants à fin juin 2023.

- Le montant total des transactions acquises (MSV) a également continué de croître, totalisant 220 milliards d'euros au premier semestre 2023, en hausse de +10% par rapport au S1 2022. Cette performance a été permise grâce à des gains de parts de marché à la fois dans le commerce physique (MSV +7%) et en ligne (+15%).

L'**EBO** de Services aux Commerçants au premier semestre 2023 s'est élevé à **399 millions d'euros**, soit **24,8% du chiffre d'affaires**, en forte amélioration de +100 points de base grâce à :

- L'accélération de la croissance du chiffre d'affaires permettant la matérialisation du levier opérationnel ;
- Les synergies résultantes du programme d'intégration d'Ingenico ; et
- Les effets des initiatives de réévaluation et révisions des prix des contrats initiées au S2 22.

### A.2.2.2. Services Financiers

Le **chiffre d'affaires** des Services Financiers a atteint **464 millions d'euros** au premier semestre 2023, soit une croissance organique de **+1,2%**.

Le **chiffre d'affaires** des Services Financiers a atteint **228 millions d'euros** au T1 2023, en **croissance organique de +2,3%**, croissance portée par une bonne dynamique commerciale et le début de la phase de montée en puissance des nouveaux contrats. La performance par division a été la suivante :

- Activités de traitement des transactions par carte (*Traitement Emetteurs* et *Traitement Acquéreurs*) : Croissance positive grâce à la une bonne dynamique au Benelux, en France et en Finlande (croissance des volumes de transactions) et la montée en charge de l'activité de projet dans le cadre dule contrat ING.
- *Paiements Non-cartes* : croissance solide avec des volumes importants en Allemagne.
- *Services Bancaires Numériques* : Modeste performance avec une bonne dynamique en France (augmentation des volumes et nouvelles affaires), compensant une situation plus difficile aux Pays-Bas.

Le **chiffre d'affaires** des Services Financiers a atteint **236 millions d'euros** au T2 2023, comme attendue. La performance par division :

- Activités de traitement des transactions par carte (*Traitement Emetteurs* et *Traitement Acquéreurs*) : Amélioration substantielle grâce à une bonne dynamique en Asie Pacifique via de nouveaux projets ainsi qu'à la poursuite de la bonne évolution des volumes au Benelux et en France.
- *Paiements Non- Cartes* : Situation contrariée en dépit d'un bon volume d'activité de nos contrats Allemands (Commerzbank et Unicredit)
- *Services Bancaires Numériques* : Bonne dynamique alimentée par des volumes additionnels et de nouveaux contrats en France, en Belgique et en Suisse, compensant une performance plus faible aux Pays-Bas.

Au cours du premier semestre, les Services Financiers ont continué à se développer avec plusieurs contrats signés notamment avec BNP Paribas et TFBank. Au deuxième trimestre 2023, l'activité des services financiers a également été marquée par la livraison réussie d'un prototype frontal en collaboration avec la BCE pour façonner le futur euro numérique. Worldline a livré le cas d'utilisation de paiement de personne à personne (P2P) entièrement hors ligne, permettant aux individus d'effectuer des paiements en utilisant l'euro numérique, même lorsqu'aucune des parties concernées n'a accès au réseau. Le succès du prototype confirme la faisabilité technologique et le potentiel de mise à l'échelle industrielle du scénario hors ligne, contribuant à un système de paiement plus résilient.

L'**EBO** du premier semestre 2023 a atteint **127 millions d'euros**, représentant **27,4% du chiffre d'affaires**, en **baisse de 70 points de base**. La rentabilité des Services Financiers est impactée par l'inflation des coûts non encore compensée par le plein effet de mesures ciblées déjà lancées.

### A.2.2.3. Mobilité & Services Web Transactionnels

Le chiffre d'affaires de Mobilité & Services Web Transactionnels a atteint **171 millions d'euros** au premier semestre 2023, stable par rapport au premier semestre 2022.

Le **chiffre d'affaires** de Mobilité & Services Web Transactionnels a atteint **84 millions d'euros** au T1, stable en organique malgré la solide croissance sous-jacente solide. La Ligne de service a en effet été impactée par une base de comparaison élevée et l'effet de la ré-internalisation d'un contrat de messagerie sécurisée avec un opérateur de télécommunications français à la fin du premier semestre 2022, tel que déjà communiqué. La performance par division a été la suivante :

- *Services Numériques de Confiance* : Croissance régulière à deux chiffres tirée par la France (forts volumes provenant des aides à la consommation d'énergie) et par de nouveaux projets.
- *Billetterie Electronique* : Forte croissance à un chiffre soutenue par l'augmentation des volumes dans le secteur du transport et par la montée en charge du contrat Weca signé au quatrième trimestre 2022.

- *e-Consommateur & Mobilité* : Décroissance organique malgré la contribution du nouveau contrat signé avec la SNCF n'ayant pu pleinement compenser la ré-internalisation d'un contrat avec un opérateur de télécommunications français.

L'activité commerciale en Mobilité & Services Web Transactionnels a été forte au T1 avec notamment la signature d'un contrat avec la SNCF pour la fourniture d'une solution Contact omnicanale pour la gestion de 11 millions d'appels téléphoniques par an, ainsi qu'un contrat pluriannuel avec VDV (Die Verkehrs-unternehmen) pour la fourniture d'informations sécurisées sur les tickets électroniques en Allemagne.

Le **chiffre d'affaires** de Mobilité & Services Web Transactionnels a atteint **87 millions d'euros** au deuxième trimestre.

La performance par division a été la suivante :

- Les *Services Numériques de Confiance* : Performance limitée malgré une bonne dynamique en France grâce à la signature de nouveaux projets et à la croissance des volumes provenant des subventions énergétiques.
- *Billetterie Electronique* : Croissance à deux chiffres grâce à de bons volumes dans le segment des transports et à une forte dynamique commerciale au Royaume-Uni et la montée en puissance du contrat avec WECA.
- *e-Consommateur & Mobilité* : Baisse organique malgré une croissance solide des ventes en zone Ibérique et la contribution du nouveau contrat signé avec la SNCF qui n'ont pas pu compenser la ré-internalisation d'un contrat avec un opérateur de télécommunications français.

L'activité commerciale en Mobilité & Services Web Transactionnels au cours du premier semestre a été forte, notamment avec la signature d'un contrat avec la SNCF pour la fourniture d'une solution Contact omnicanale pour la gestion de 11 millions d'appels téléphoniques par an, ainsi qu'un contrat pluriannuel avec VDV (Die Verkehrs-unternehmen) pour la fourniture d'informations sécurisées sur les tickets électroniques en Allemagne. Au T2, un contrat a été conclu avec la région Paris Ile-de-France pour la réalisation et l'exploitation de la nouvelle génération de sa plateforme de services numériques pour les lycéens. Ce service sera utilisé par 1,5 million de lycéens et constituera la pièce maîtresse de la politique d'éducation numérique de la région parisienne. Ce contrat majeur ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour la ligne d'activité *Services Numériques de Confiance*.

L'**EBO** de Mobilité & Services Web Transactionnels a atteint **22,4 millions d'euros**, représentant **13,1% du chiffre d'affaires, en amélioration de 50 points de base**. La tendance positive de l'activité et les plans d'optimisation des coûts, tant fixes que variables, ont permis cette bonne dynamique.

#### A.2.2.4. Coûts centraux

Les Coûts Centraux se sont élevés à **30 millions d'euros** au premier semestre 2023, représentant **1,3% du chiffre d'affaires** total du Groupe, par rapport à 1,6% au premier semestre 2022 à périmètre et taux de change constants. Cette amélioration reflète la mise en place d'un suivi rigoureux des coûts liés aux fonctions supports.

#### A.2.3. Ressources Humaines

Le nombre total de salariés était de 18 259 fin juin 2023, en hausse de 205 employés sur le semestre.

<i>Effectifs</i>	Fin 2022	Effets de périmètre*	Embauches	Départs	Démissions et réorg.	Autres	Fin S1 2023
Europe du Nord	4 132		+287	-178	-81	+12	4 172
Europe Centrale & de l'Est	5 022		+337	-217	-73	+22	5 091
Europe du Sud	5 722	+9	+312	-257	-17	-88	5 681
Asie Pacifique et Amériques	3 178		+420	-183	-54	-46	3 315
<b>Worldline</b>	<b>18 054</b>	<b>+9</b>	<b>+1356</b>	<b>-835</b>	<b>-225</b>	<b>-100</b>	<b>18 259</b>

\* *Banco Desio*

#### A.2.4. Poursuite des développements dans notre feuille de route ESG

Au cours de ce premier semestre, les progrès de Worldline relatif à son programme RSE sont notables. En ce qui concerne l'environnement, les objectifs ont même été dépassés. Ces excellents résultats démontrent l'alignement parfait entre le programme et les attentes du Groupe en matière de RSE. Nous avons également le grand plaisir de vous annoncer qu'avec un Score Carbone Axylia® de A, Worldline fait partie de l'édition 2023 de l'indice Vérité40 d'@Axylia. Cet indice rassemble les 40 sociétés françaises cotées capables de payer leur « facture carbone® » équivalente à toutes les émissions de CO2 converties en euros. Déduite du bénéfice, cette facture indique à quel point l'entreprise reste rentable. L'obtention de ce score A reconnaît la maturité des engagements climatiques de Worldline et la stratégie environnementale mise en œuvre depuis l'introduction en bourse de Worldline.

### **A.3. Ensemble des objectifs 2023 confirmés**

Les objectifs 2023 sont :

- Croissance organique du chiffre d'affaires : 8% à 10%
- EBO : plus de 100 points de base d'amélioration de la marge d'EBO par rapport au pro forma 2022 estimé
- Flux de trésorerie disponible : 46% à 48% de taux de conversion de l'EBO

Les objectifs 2023 se fondent sur une situation macro-économique inchangée.

### **A.4. Ambition 2024 réitérée**

L'ambition du Groupe est de délivrer :

- Croissance organique du chiffre d'affaires : 9% à 11% TCAC sur la période 2022-2024
- Marge d'EBO : amélioration de plus de 400 points de base sur la période 2022-2024, tendant vers 30% du chiffre d'affaires en 2024
- Flux de trésorerie disponible : taux de conversion de l'EBO de l'ordre de 50% en 2024

## B. REVUE FINANCIÈRE

Dans cette revue financière, les états financiers à fin juin 2023 sont comparés aux données consolidées publiées pour la même période de 2022.

### B.1. Etat du résultat global

Le Groupe a réalisé un résultat net (attribuable aux actionnaires de la Société Mère) de 81,1 millions d'euros au premier semestre 2023, représentant 3,6% du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat net normalisé, retraité des produits et charges inhabituels et peu fréquents (nets d'impôts), s'est élevé à 243,1 millions d'euros, représentant 10,8% du chiffre d'affaires consolidé.

#### B.1.1. Etat de passage de la marge opérationnelle au résultat net des activités poursuivies

(En millions d'euros)	30/06/2023	%	30/06/2022	%
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>365,1</b>	<b>16,3%</b>	<b>346,4</b>	<b>17,2%</b>
Autres produits et charges opérationnels	(245,5)		(228,2)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>119,6</b>	<b>5,3%</b>	<b>118,2</b>	<b>5,9%</b>
Résultat financier	(15,0)		(41,3)	
Charge d'impôt	(24,6)		(18,0)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(0,3)		-	
Part des participations ne donnant pas le contrôle	1,3		(5,4)	
<b>Résultat net - attribuable aux activités poursuivies</b>	<b>81,1</b>	<b>3,6%</b>	<b>53,5</b>	<b>2,6%</b>
Résultat net - attribuable aux activités non poursuivies	-		(95,5)	
<b>Résultat net - attribuable aux propriétaires de la Société Mère</b>	<b>81,1</b>	<b>3,6%</b>	<b>(42,1)</b>	<b>-2,1%</b>
<b>Résultat net normalisé - attribuable aux propriétaires de la Société Mère</b>	<b>243,1</b>	<b>10,8%</b>	<b>212,7</b>	<b>10,5%</b>

#### B.1.2. Excédent Brut Opérationnel

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est expliqué dans la revue opérationnelle.

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022	Variation
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>365,1</b>	<b>346,4</b>	<b>18,7</b>
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	145,0	119,2	25,8
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,3	2,0	(0,6)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	0,9	4,6	(3,7)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	6,2	(4,3)	10,6
<b>EBO</b>	<b>518,5</b>	<b>467,8</b>	<b>50,7</b>

### B.1.3. Autres produits et charges

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend les produits et charges qui sont inhabituels et peu fréquents et a représenté une charge nette de 245,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Réorganisation des effectifs	(16,5)	(7,7)
Rationalisation et frais associés	(6,6)	(3,4)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(70,2)	(71,8)
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions & coûts associés	(23,1)	(21,4)
Amortissement de la relation clients et des brevets	(133,2)	(110,1)
Autres	4,1	(13,8)
<b>Total</b>	<b>(245,5)</b>	<b>(228,2)</b>

Les **frais de réorganisation du personnel** de 16,5 millions d'euros correspondent principalement à la réorganisation de MTS, aux synergies et aux coûts induits par les récentes acquisitions.

Les 6,6 millions d'euros de **rationalisation et les coûts associés** sont principalement liés au déménagement des bureaux en Allemagne et de diverses transformations du back-office administratif.

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** ont atteint 70,2 millions d'euros correspondent principalement aux coûts post-acquisition et d'intégration d'Ingenico, Acepta et ANZ.

La **rémunération fondée sur des actions et les coûts associés** a atteint 23,1 millions d'euros

Au 30 juin 2023, les **amortissements de la relation clients et des brevets** (PPA suite aux acquisitions) de 133,2 millions d'euros correspondent principalement à :

- 72,5 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets d'Ingenico ;
- 23,8 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets de SIX Payment Services ;
- 8,3 millions d'euros de relations clients de Handelsbanken
- 4,2 millions d'euros de relations clients de equensWorldline ;
- 6,6 millions d'euros de relations clients de Payment Acceptance Australia
- 3,5 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets d'Acepta,
- 2,3 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets de Cardlink.

Les **autres produits et charges**, s'élevant à 4,1 millions d'euros, incluent notamment l'ajustement du prix final de la cession de TSS.

### B.1.4. Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un coût net de 15,0 millions d'euros sur la période, comparé à 41,3 millions d'euros à fin juin 2022, et est composé du :

- Produit de l'endettement financier net de 3,8 millions d'euros (coût de 18,3 millions d'euros à fin juin 2022) et ;
- Coût financier non opérationnel de 18,9 millions d'euros (comparé à 23,0 millions d'euros à fin juin 2022).

Le produit de l'endettement financier net de 3,8 millions d'euros est composé des principaux effets ci-dessous :

- les charges d'intérêts sur obligations simples (9,9 millions d'euros) et sur obligations convertibles (5,8 millions d'euros) ;
- Le revenu des placements financiers (6,6 millions d'euros) ;
- Le profit généré par le remboursement anticipé des obligations (11,2 millions d'euros).

Les autres éléments du résultat financier étaient principalement composés de :

- la juste-valeur des actifs financiers :
  - la réévaluation des actions de préférence Visa au compte de résultat générant un produit de 4,3 millions d'euros (charge de 0,8 million d'euros à fin juin 2022) ;
  - l'impact négatif de la réévaluation de l'investissement Partech pour une charge de 4,4 millions d'euros ;

- la charge d'intérêts sur la dette de location (IFRS 16) pour un coût de 3,5 millions d'euros (2,3 millions d'euros à fin juin 2022) ;
- pertes de change pour 5,5 millions d'euros (17,2 millions d'euros de pertes à fin juin 2022), incluant une perte liée à l'hyperinflation de 6,8 millions d'euros principalement liée à l'Argentine et la Turquie ;
- coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 2,3 million d'euros. Ces coûts représentent la différence entre les coûts de désactualisation des obligations des régimes à prestations définies et les rendements notionnels générés par les actifs financiers des régimes faisant l'objet de préfinancements (Note 19 "Pensions et avantages similaires").

### B.1.5. Impôt

La charge d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2023 s'est élevée à 24,6 millions d'euros pour un résultat avant impôt de 104,6 millions d'euros. Le Taux d'Impôt Effectif (TIE) s'élève à 23,5% au 30 juin 2023 contre 23,4% au 30 juin 2022.

### B.1.6. Participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat lié aux participations ne donnant pas le contrôle à fin juin 2023 est une perte s'élevant à 1,3 million d'euros, contre une produit de 5,4 millions d'euros à la fin du premier semestre 2022.

### B.1.7. Résultat net normalisé

Le résultat net normalisé exclut les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents attribuables aux propriétaires de la société mère (net d'impôt). Au 30 juin 2023, le résultat net normalisé s'est élevé à 243,1 millions d'euros.

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
<b>Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère</b>	<b>81,1</b>	<b>53,4</b>
Autres produits et charges opérationnels (Part du Groupe)	211,8	212,4
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	(49,8)	(53,1)
<b>Résultat net normalisé – attribuable aux propriétaires de la Société Mère</b>	<b>243,1</b>	<b>212,7</b>

### B.1.8. Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont réconciliés dans le tableau ci-dessous. Les instruments dilutifs potentiels comprennent les stock-options, qui ne génèrent aucun retraitement du résultat net utilisé pour le calcul du RPA dilué.

(En millions d'euros)	30/06/2023	%	30/06/2022	%
<b>Résultat net des activités continues [a]</b>	<b>81,1</b>	<b>3,6%</b>	<b>53,4</b>	<b>2,6%</b>
<b>Résultat net dilué des activités continues [b]</b>	<b>86,4</b>	<b>3,9%</b>	<b>53,5</b>	<b>2,6%</b>
<b>Résultat net normalisé des activités continues [c]</b>	<b>243,1</b>	<b>10,8%</b>	<b>212,7</b>	<b>10,5%</b>
<b>Résultat net dilué normalisé des activités continues [d]</b>	<b>247,8</b>	<b>11,1%</b>	<b>212,7</b>	<b>10,5%</b>
Nombre moyen d'actions [e]	281 925 822		280 362 941	
Impact des instruments dilutifs	13 182 160		530 702	
Nombre moyen d'actions diluées [f]	295 107 983		280 893 643	
(En euros)				
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [e]</b>	<b>0,29</b>		<b>0,19</b>	
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [b] / [f]</b>	<b>0,29</b>		<b>0,19</b>	
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) normalisé [c] / [e]</b>	<b>0,86</b>		<b>0,76</b>	
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) dilué normalisé [d] / [f]</b>	<b>0,84</b>		<b>0,76</b>	

## B.2. Tableau de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
<b>Excédent Brut Opérationnel (EBO)</b>	<b>518,5</b>	<b>467,8</b>
Investissements opérationnels	(175,9)	(140,2)
Paiements des loyers (loyers sous IFRS 16)	(47,4)	(31,2)
Variation du besoin en fonds de roulement	77,1	86,1
<b>Flux de trésorerie opérationnel</b>	<b>372,3</b>	<b>382,5</b>
Impôts payés	(50,6)	(38,4)
Coût de l'endettement financier net payé	7,7	(11,9)
Réorganisation provenant des autres produits et charges opérationnels	(17,4)	(7,8)
Rationalisation & frais associés provenant des autres produits et charges opérationnels	(0,5)	(3,4)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(76,5)	(71,9)
Autres variations	(3,4)	(19,4)
<b>Flux de trésorerie disponible</b>	<b>231,6</b>	<b>229,7</b>
Acquisitions et cession (solde net)	142,5	(779,7)
Augmentation de capital	2,0	11,3
Impact net OCEANE	(5,8)	(5,7)
Investissements financiers nets à long terme	(0,5)	(0,6)
Dividendes versés	0,3	-
Autres variations	(9,5)	76,7
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>360,6</b>	<b>(468,4)</b>
<b>Trésorerie nette / (Endettement net) d'ouverture</b>	<b>(2 202,0)</b>	<b>(2 922,7)</b>
Variation de trésorerie	360,6	(468,4)
Variation de trésorerie des activités discontinuées	-	(82,7)
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	4,6	17,8
<b>Trésorerie nette / (Endettement net) de clôture avant IFRS 5</b>	<b>(1 836,7)</b>	<b>(3 456,0)</b>
Trésorerie nette de TSS	-	120,2
<b>Trésorerie nette / (Endettement net) de clôture</b>	<b>(1 836,7)</b>	<b>(3 576,2)</b>

Le **flux de trésorerie disponible** représente la variation de la trésorerie nette ou de l'endettement net, hors variations de fonds propres, dividendes versés, impact des fluctuations des taux de change sur le solde de trésorerie net d'ouverture et acquisitions et cessions nettes. Le flux de trésorerie disponible des activités poursuivies a atteint 231,6 millions d'euros en 2023 contre 229,7 millions d'euros au premier semestre 2022.

Au second semestre 2022, la définition du flux de trésorerie disponible a été révisée et les investissements financiers nets à long terme ont été exclus de cet agrégat. Le flux de trésorerie disponible à fin juin 2022 a été révisé en conséquence.

L'**excédent brut opérationnel (EBO)** s'élevait à 518,5 millions d'euros, représentant 23,1% du chiffre d'affaires.

Les **investissements opérationnels** atteignaient 175,9 millions d'euros, soit 7,8% du chiffre d'affaires. La partie liée aux investissements capitalisés dans les plateformes logicielles, dans le cadre de la modernisation des plateformes technologiques propriétaires, s'élève à 94,7 millions d'euros.

La variation positive des **besoins en fonds de roulement** s'est élevée à 77,1 millions d'euros.

Le Groupe peut affacturer une partie de ses créances clients dans le cadre de sa gestion courante de la trésorerie. Le montant des créances affacturées au 30 juin 2023 est marginal et représente moins de 5% des créances clients.

Les décaissements liés aux **impôts payés** ont atteint 50,6 millions d'euros.

Les encaissements nets liés au **coût de la dette nette** s'élevant à 7,7 millions d'euros comprenaient notamment le produit lié au remboursement des obligations (11,2 millions d'euros).

Les décaissements liés aux **coûts de réorganisation et de rationalisation** représentaient respectivement 17,4 millions d'euros et 0,5 millions d'euros.

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** de 76,5 millions sont principalement liés aux acquisitions récentes (Ingenico et ANZ).

Les **investissements financiers nets** se sont élevés à 0,5 millions d'euros.

Les **autres variations du flux de trésorerie disponible** s'élèvent à 3,4 millions d'euros, contre 19,4 millions d'euros en juin 2022.

Les **cessions nettes** sont principalement liées à :

- La vente de la participation restante (15,04%) dans TSS à Apollo pour un montant de 297 millions d'euros;
- Les effets nets de trésorerie liés à l'acquisition des activités d'acquisition de commerçants de Banco Desio, y compris l'impact de l'option de vente des intérêts minoritaires ;
- Les effets nets de trésorerie liés à l'acquisition des activités d'acquisition de commerçants d'OPP, y compris l'impact de l'option de vente des intérêts minoritaires ;
- La réévaluation de la valeur de l'option de vente des intérêts minoritaires d'Eurobank, d'Axepta et de Cardlink.

Au premier semestre 2023, l'**augmentation de capital** de 2,0 millions d'euros correspondait à l'émission d'actions ordinaires à la suite de l'exercice par les salariés d'options d'achat d'actions et d'options d'achat d'actions BOOST.

L'effet cash négatif des obligations convertibles a atteint 5,8 millions d'euros, représentant les intérêts liés.

La **variation de cours de monnaies étrangères**, déterminée sur l'exposition de la dette ou de la trésorerie par pays, a généré un effet positif de la trésorerie nette de 4,6 millions d'euros.

Les **autres variations du flux de trésorerie net** comprennent notamment le débouclage d'un litige enregistré dans le bilan d'acquisition de SPS pour 7,3 millions d'euros.

### B.3. Politique de financement

#### Structure de financement

Les besoins de liquidités estimés de Worldline sont actuellement entièrement couverts par la trésorerie brute, les facilités de crédit renouvelable à long terme, des emprunts à long terme et la génération de trésorerie.

A cet égard, le 20 décembre 2018, Worldline (en tant qu'emprunteur) a signé une facilité de crédit renouvelable de cinq ans (la « Facilité ») pour un montant de 600 millions d'euros, à échéance décembre 2023, avec une option pour Worldline de demander la prolongation de la date d'échéance de la Facilité jusqu'en décembre 2025. En octobre 2019, une première extension a été demandée et approuvée par les banques. La date d'échéance de la Facilité était décembre 2024.

En octobre 2020, une seconde prolongation a été demandée et approuvée par les banques pour un montant de 554 millions d'euros. Par conséquent, le montant de cette Facilité est de 600 millions d'euros jusqu'en décembre 2024 et de 554 millions d'euros entre décembre 2024 et l'échéance finale en décembre 2025.

En janvier 2021, suite à l'accord des prêteurs, une facilité de crédit renouvelable existante de 750 millions d'euros d'Ingenico Groupe SA (en tant qu'emprunteur), à échéance juillet 2023, a été modifiée et prolongée comme suit : modification de l'emprunteur devenu Worldline SA, diminution du montant de 750 millions d'euros à 450 millions d'euros, mise à jour des conditions de marge et engagements financiers/covenants, et échéance prolongée jusqu'en janvier 2024. Le 27 décembre 2022, les prêteurs ont accepté de prolonger la facilité de crédit jusqu'en décembre 2025, de sorte que les dates d'échéance des deux facilités sont désormais alignées.

Les deux facilités de crédit renouvelable précitées sont disponibles pour répondre aux besoins de financement généraux du Groupe.

Au 30 juin 2023, aucun tirage n'avait été effectué ni sur la facilité de crédit revolving Worldline de 600 millions d'euros, ni sur celle de 450 millions d'euros.

Worldline a conclu le 12 avril 2019 un programme de Negotiable European Commercial Papers (NEU CP) pour optimiser ses charges financières et améliorer la trésorerie du Groupe pour un montant initial maximum de 600 millions d'euros, augmenté à 1 000 millions d'euros en décembre 2020. Au 30 juin 2023, l'encours du programme était de 200 millions d'euros.

Par ailleurs, le 30 juillet 2019, Worldline a émis des obligations sans intérêt convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables contre des actions existantes (OCEANES) de Worldline pour un montant de 600 millions d'euros à échéance 30 juillet 2026, sauf si les obligations ont fait l'objet d'un remboursement anticipé, d'une conversion ou d'un achat suivi d'une annulation.

Worldline a ensuite émis, le 18 septembre 2019, des obligations pour un montant de 500 millions d'euros. Ces obligations viennent à échéance le 18 septembre 2024 et produisent un intérêt annuel de 0,25% par an sur le montant du capital restant dû. Ces obligations sont notées BBB par S&P Global Ratings conformément à la cote de crédit d'entreprise de la Société, et les termes et conditions reflètent la documentation standard Investment Grade. Suite à un rachat partiel effectué en Mai 2023 (voir ci-dessous), le montant actuel de ces obligations est de 359 millions d'euros.

Ces deux émissions obligataires ont financé l'acquisition de la participation minoritaire de 36,4% d'equensWorldline qui a été entièrement payée en numéraire au cours du mois de septembre 2019.

En juin 2020, dans le cadre du financement de la composante cash de l'acquisition d'Ingenico (actions et OCEANes), au titre d'un EMTN (Euro Medium Term Note) de 4 milliards d'euros coté au Luxembourg et daté du le 22 juin 2020, Worldline a finalisé deux émissions d'obligations pour un montant de 500 millions d'euros chacune. La première émission obligataire vient à échéance le 30 juin 2023 et produit un intérêt annuel de 0,50% sur le montant du capital restant dû. La deuxième émission obligataire vient à échéance le 30 juin 2027 et produit un intérêt annuel de 0,875% sur le montant du capital restant dû. Les obligations sont notées BBB par S&P Global Ratings. Les obligations sont cotées à la Bourse de Luxembourg.

En juillet 2020, Worldline a émis des obligations sans intérêt convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables contre des actions existantes de Worldline pour un montant d'environ 600 millions d'euros à échéance 30 juillet 2025, sauf si les obligations ont fait l'objet d'un remboursement anticipé, d'une conversion ou d'un achat suivi d'une annulation. Le produit de ces obligations a été également consacré au financement de l'acquisition d'Ingenico.

En décembre 2020, Worldline a réalisé une émission additionnelle d'obligations sans intérêt, convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables contre des actions existantes de Worldline pour un montant d'environ 200 millions d'euros à échéance 30 juillet 2026, entièrement assimilables aux OCEANes à échéance 2026 émises en juillet 2019.

Suite à l'acquisition d'Ingenico, les dettes suivantes supplémentaires sont supportées par Worldline :

- En septembre 2017, Ingenico a réalisé une émission obligataire d'un montant de 600 millions d'euros. L'émission obligataire arrive à échéance en septembre 2024 et produit des intérêts de 1,625% par an sur le principal en circulation. Une substitution d'émetteur a été approuvée lors d'une Assemblée Générale des détenteurs des obligations détenues en mai 2021, et Worldline est désormais l'émetteur de ces obligations. Suite à un rachat partiel effectué en Mai 2023 (voir ci-dessous), le montant actuel de ces obligations est de € 354,7 millions ;
- En mai 2018, Ingenico a souscrit à deux Schuldschein pour un montant de respectivement 25 millions d'euros et 30 millions d'euros. L'échéance de ces placements privés est fixée à mai 2025 et ils portent un intérêt de 1,677% par an sur le montant du capital restant dû. Suite à la signature en juin 2021 d'accords de substitution et de modification d'emprunteurs avec les prêteurs, Worldline a remplacé Ingenico et est désormais l'emprunteur.

En Mai 2023, Worldline a procédé aux rachats partiels de deux souches obligataires Worldline de maturité Septembre 2024:

- 245,3 millions d'euros sur l'obligation Worldline de 600 millions d'euros portant intérêt au taux fixe de 1,625% par an et de maturité Septembre 2024
- 140,3 millions d'euros sur l'obligation Worldline de 500 millions d'euros portant intérêt au taux fixe de 0,25% par an et de maturité Septembre 2024

Les titres obligataires rachetés ont été annulés.

En juin 2023, Worldline a procédé au remboursement à maturité de sa souche obligataire d'un montant de 500 millions d'euros qui produisait un intérêt de 0,50% par an.

#### **Note de crédit**

Le 4 septembre 2019, Standard & Poor's Global a attribué une note de crédit d'émetteur BBB investment grade à Worldline, avec une perspective stable. Cette notation a été confirmée le 3 février 2020 et le 17 novembre 2022, Standard & Poor's Global a également confirmé une notation de crédit à court terme A-2 à Worldline.

#### **Politique d'investissement**

Worldline a pour politique de louer ses bureaux et autres actifs immobiliers, administratifs ou opérationnels. Certains autres actifs immobilisés tels que les équipements informatiques et les véhicules de société peuvent être financés par des contrats de location simple ou de location-financement sélectionnés en fonction du coût du financement et du type de financement les plus adaptés aux actifs concernés.

## C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES SEMESTRIELS

### C.1. Compte de résultat consolidé résumé semestriel

<i>(En millions d'euros)</i>		30/06/2023	30/06/2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	Note 3	<b>2 242,1</b>	<b>2 019,8</b>
Charges de personnel	Note 4	(716,8)	(685,2)
Charges opérationnelles	Note 5	(1 160,2)	(988,1)
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>365,1</b>	<b>346,4</b>
<b>En % du Chiffre d'affaires</b>		<b>16,3%</b>	<b>17,2%</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 6	(245,5)	(228,2)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>119,6</b>	<b>118,2</b>
<b>En % du Chiffre d'affaires</b>		<b>5,3%</b>	<b>5,9%</b>
Charges financières		(77,1)	(49,1)
Produits financiers		62,1	7,8
<b>Résultat financier</b>	Note 7	<b>(15,0)</b>	<b>(41,3)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>104,6</b>	<b>76,9</b>
Charge d'impôt	Note 8	(24,6)	(18,0)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(0,3)	-
Résultat Net des activités poursuivies		79,7	58,9
Résultat Net des activités non poursuivies		-	(95,5)
<b>Résultat net</b>		<b>79,7</b>	<b>(36,6)</b>
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère des activités poursuivies		81,1	53,4
- propriétaires de la société mère des activités non poursuivies		-	(95,5)
<b>- propriétaires de la société mère</b>		<b>81,1</b>	<b>(42,1)</b>
- participations ne donnant pas le contrôle des activités poursuivies		(1,3)	5,5
- participations ne donnant pas le contrôle des activités non poursuivies		-	(0,1)
<b>- participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>(1,3)</b>	<b>5,4</b>
Nombre moyen pondéré d'actions		281 925 822	280 362 941
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère en euros des activités poursuivies		0,29	0,19
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère en euros des activités non poursuivies		-	(0,34)
<b>Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère en euros</b>	Note 9	<b>0,29</b>	<b>(0,15)</b>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		295 107 983	280 893 642,5
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère des activités poursuivies		0,29	0,19
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies		-	(0,34)
<b>Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère en euros</b>	Note 9	<b>0,29</b>	<b>(0,15)</b>

## C.2. Etat du résultat global consolidé semestriel

<i>(En millions d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022
<b>Résultat net de la période</b>	<b>79,8</b>	<b>(36,6)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
- <b>Eléments recyclables au compte de résultat:</b>	<b>(78,8)</b>	<b>149,8</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers	1,0	(0,4)
Variation de la réserve de conversion	(79,8)	19,0
Eléments recyclables relatifs aux activités non poursuivies	-	131,1
- <b>Eléments non recyclables au compte de résultat:</b>	<b>(4,6)</b>	<b>87,6</b>
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	(6,3)	114,9
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables directement reconnus en OCI	1,7	(28,2)
Eléments non recyclables relatifs aux activités non poursuivies	-	0,9
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>(83,4)</b>	<b>237,4</b>
<b>Total Résultat global</b>	<b>(3,7)</b>	<b>200,8</b>
Dont attribuable aux :		
- <b>propriétaires de la société mère</b>	<b>4,7</b>	<b>201,6</b>
- <b>participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>(8,4)</b>	<b>(0,8)</b>

### C.3. Etats consolidés de la situation financière semestrielle

#### Actif

<i>(En millions d'euros)</i>		30/06/2023	31/12/2022
Goodwill	Note 10	10 111,3	10 183,4
Autres Immobilisations incorporelles	Note 11	2 477,0	2 467,4
Immobilisations corporelles		235,1	227,0
Droits d'utilisation	Note 12	334,4	293,8
Titres mis en équivalence	Note 13	29,1	3,3
Actifs financiers non courants	Note 13	757,0	783,1
Impôts différés actifs		103,7	98,5
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>14 047,7</b>	<b>14 056,4</b>
Stocks		75,0	67,6
Clients et comptes rattachés	Note 14	719,1	722,7
Impôts courants		13,7	34,0
Autres actifs courants	Note 15	303,6	295,0
Actifs liées à l'activité d'intermédiation	Note 16	4 395,0	4 767,4
Instruments financiers courants		51,5	315,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 17	1 368,2	1 599,5
<b>Total des actifs courants</b>		<b>6 926,1</b>	<b>7 802,1</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>20 973,8</b>	<b>21 858,5</b>

#### Passif et capitaux propres

<i>(En millions d'euros)</i>		30/06/2023	31/12/2022
Capital social		192,2	191,6
Primes		7 982,9	7 981,0
Réserves consolidées		1 073,4	776,4
Ecart de conversion		56,3	135,5
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère		81,1	299,2
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		9 385,9	9 383,4
Participations ne donnant pas le contrôle		1 146,1	1 154,7
<b>Total capitaux propres</b>	Note 18	<b>10 531,9</b>	<b>10 538,1</b>
Provisions retraites et assimilées	Note 19	165,8	159,0
Provisions non courantes		69,5	92,8
Passifs financiers	Note 20	2 861,4	3 198,8
Impôts différés passifs		537,2	561,7
Dette de location non courante	Note 12	282,6	253,4
Autres passifs non courants		6,4	3,2
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>3 922,8</b>	<b>4 268,8</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 21	824,1	717,7
Impôts courants		150,8	168,2
Provisions courantes		16,4	14,5
Instruments financiers courants		0,4	1,2
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 20	343,5	602,7
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	Note 16	4 395,0	4 767,4
Dette de location courante	Note 12	88,7	73,0
Autres passifs courants	Note 22	700,1	706,8
<b>Total des passifs courants</b>		<b>6 519,0</b>	<b>7 051,6</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>20 973,8</b>	<b>21 858,5</b>

## C.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel

<i>(En millions d'euros)</i>		30/06/2023	30/06/2022
<b>Résultat avant Impôt</b>		<b>104,6</b>	<b>76,9</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 5	96,8	85,6
Amortissement du droit d'utilisation	Note 5	48,1	33,6
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		7,4	0,3
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions financières		2,5	1,8
Dotations / (Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		(12,6)	6,5
Dépréciation des actifs à long terme / Amortissement des relations clients (PPA)	Note 6	133,2	110,1
(Plus) / Moins-values de cessions d'immobilisations		1,3	5,6
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		21,6	25,3
Pertes / (gains) sur instruments financiers et autres éléments financiers		16,3	21,3
Coût de l'endettement financier net	Note 7	(3,8)	18,3
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>		<b>415,5</b>	<b>385,1</b>
Impôts payés		(50,6)	(38,4)
Variation du besoin en fonds de roulement		77,1	86,1
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies</b>		<b>441,9</b>	<b>432,8</b>
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies		-	21,3
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>441,9</b>	<b>454,1</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(175,9)	(140,2)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,2	(1,7)
<b>Investissements d'exploitation nets</b>		<b>(175,6)</b>	<b>(141,9)</b>
Acquisitions d'activités et d'actifs financiers	Note 2	(107,7)	(743,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises au cours de la période		0,2	97,7
Encaissements liés aux cessions financières		291,5	28,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés cédées au cours de la période		(0,3)	-
Dividende reçu des entités consolidées par mise en équivalence		-	-
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>183,6</b>	<b>(617,3)</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies</b>		<b>8,0</b>	<b>(759,2)</b>
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	(33,4)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>8,0</b>	<b>(792,6)</b>
Augmentation de capital		2,0	11,4
Émissions d'actions ordinaires sur l'exercice de la rémunération fondée sur des actions et frais connexes		-	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales		-	-
Souscription de nouveaux emprunts	Note 20	161,4	240,8
Paiement des loyers		(43,9)	(31,2)
Intérêts financiers sur loyers		(3,5)	(2,3)
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 20	(883,1)	(0,3)
Intérêts nets payés		7,3	(9,0)
Autres mouvements liés aux opérations de financement		(3,6)	67,3
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies</b>		<b>(763,4)</b>	<b>276,7</b>
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies		-	(85,2)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(763,4)</b>	<b>191,6</b>
<b>Variation de trésorerie des activités poursuivies</b>		<b>(313,4)</b>	<b>(49,6)</b>
<b>Variation de trésorerie des activités non poursuivies</b>		<b>-</b>	<b>(97,3)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture</b>		<b>1 551,9</b>	<b>1 057,3</b>
Variation de trésorerie des activités	Note 17	(313,4)	(49,6)
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		(2,5)	4,3
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture</b>	<b>Note 18</b>	<b>1 235,9</b>	<b>1 012,1</b>

## C.5. Variation des capitaux propres consolidés semestriels

(En millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société Mère	Parti- cipations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2022</b>	<b>280 484,8</b>	<b>190,7</b>	<b>8 590,1</b>	<b>834,2</b>	<b>180,3</b>	<b>(751,4)</b>	<b>9 044,0</b>	<b>871,0</b>	<b>9 915,0</b>
* Augmentation de capital	617,1	0,4	18,4	(8,5)			10,4		10,4
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				(751,5)		751,5			-
* Dividendes versés				-				(0,5)	(0,5)
* Options de souscription d'actions et assimilées				34,8			34,8		34,8
* Effets de réévaluation des options de vente				(36,4)			(36,4)		(36,4)
* Variations de périmètre				(1,8)			(1,8)	310,8	309,0
* Acquisition des intérêts minoritaires				-			-		-
* Autres				0,5			0,5		0,1
Transactions avec les actionnaires	617,1	0,4	18,4	(762,9)	-	751,5	7,5	309,9	317,4
* Résultat net de la période						(42,1)	(42,1)	5,5	(36,6)
* Autres éléments du résultat global				83,4	160,3	-	243,7	(6,4)	237,4
Total du résultat global de la période	-	-	-	83,4	160,3	(42,1)	201,6	(0,8)	200,8
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>281 101,9</b>	<b>191,1</b>	<b>8 608,5</b>	<b>154,7</b>	<b>340,6</b>	<b>(42,1)</b>	<b>9 253,0</b>	<b>1 180,0</b>	<b>10 433,0</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>281 769,8</b>	<b>191,6</b>	<b>7 981,0</b>	<b>776,4</b>	<b>135,5</b>	<b>299,2</b>	<b>9 383,3</b>	<b>1 154,7</b>	<b>10 538,1</b>
* Augmentation de capital	889,5	0,6	1,6	-	-	-	2,2	20,0	22,2
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				299,2		(299,2)	-	-	-
* Dividendes versés				-			-	(0,5)	(0,5)
* Options de souscription d'actions et assimilées				21,6			21,6		21,6
* Effets de réévaluation des options de vente				(41,2)			(41,2)		(41,2)
* Variations de périmètre				19,8			19,8	(19,8)	-
* Actions propres			-	(1,2)	-	-	(1,2)	-	(1,2)
* Autres			0,2	(3,9)	-		(3,2)	0,0	(3,2)
Transactions avec les actionnaires	889,5	0,6	1,8	294,2	-	(299,2)	(2,1)	(0,2)	(2,3)
* Résultat net de la période						81,1	81,1	(1,3)	79,8
* Autres éléments du résultat global				2,8	(79,2)		(76,4)	(7,1)	(83,5)
Total du résultat global de la période	-	-	-	2,8	(79,2)	81,1	4,7	(8,4)	(3,7)
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>282 659,3</b>	<b>192,2</b>	<b>7 982,9</b>	<b>1 073,4</b>	<b>56,3</b>	<b>81,1</b>	<b>9 385,9</b>	<b>1 146,1</b>	<b>10 531,9</b>

## C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels

### Préambule

Worldline S.A., société mère du groupe Worldline, est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Tour Voltaire, 1 place des Degrés, 92800 Puteaux, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 378 901 946 RCS Nanterre. Les actions Worldline S.A. sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché. Worldline S.A. est la seule société cotée du Groupe. La Société est dirigée par un Conseil d'administration.

Worldline est le leader européen et le 4ème acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Services Commerçants, Services Financiers, Mobilité & Services Web Transactionnels.

Les états financiers consolidés résumés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 25 juillet 2023.

### Note 1. Base de préparation et principes comptables

#### Base de préparation des comptes consolidés semestriels

Les états financiers intermédiaires consolidés du premier semestre 2023 ont été établis conformément aux normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2023.

Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les états financiers intermédiaires consolidés pour la période de 6 mois close le 30 juin 2023 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers.

#### Changements de principes comptables

A l'exception des impacts des nouvelles normes et amendements applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les principes comptables appliqués pour les états financiers intermédiaires consolidés à fin juin 2023 sont conformes à ceux appliqués lors de l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Le Groupe a appliqué les normes, interprétations et amendements suivants qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2023 et qui n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2023:

- IFRS 17 – Contrats d'assurances
- Amendements à IFRS 17
- Amendements à IFRS 17 – 1ère application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives
- Amendements à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables
- Amendements à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable
- Amendements à IAS 12 – Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction (le Groupe comptabilisait déjà les impôts différés sur les contrats de location)

Le Groupe n'a pas adopté de manière anticipée dans ses états financiers consolidés semestriels les nouvelles normes, interprétations et amendements d'application non obligatoire au sein de l'Union européenne à compter du 1er janvier 2023, et considère qu'ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur son résultat et sa situation financière.

Les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB et non encore approuvés par l'Union européenne n'ont pas été appliqués par le Groupe (voir ci-dessous pour un focus spécifique sur les amendements à IAS 12).

## Focus sur l'amendement à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

En octobre 2021, plus de 130 pays ont convenu de mettre en place un régime d'imposition minimal sur les bénéficiaires pour les grandes entreprises multinationales, le « Pilier 2 ». En décembre 2021, l'OCDE a publié un modèle de règles (« Global Anti-Base Erosion Rules » ou « GloBE »), repris pour l'essentiel dans une directive adoptée en décembre 2022 par l'Union européenne. Les entreprises concernées devront calculer un taux effectif d'impôt (TEI) selon les règles GloBE dans chacune des juridictions où elles opèrent et seront redevables d'un impôt complémentaire (« top-up tax ») si ce taux est inférieur au taux minimal de 15 %.

L'amendement à IAS 12 d'application rétroactive au 1er janvier 2023 stipule qu'une entité ne doit ni comptabiliser ni fournir d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2. Cet amendement n'a pas encore été approuvé par l'Union européenne.

La mise en place de ce dispositif fiscal international soulève de nombreuses difficultés d'application que ce soit dans l'identification des sources de différences temporelles ou dans la détermination du taux d'impôt sur les sociétés en fonction du taux effectif d'impôt. L'IASB a reconnu l'absence de clarté des textes en vigueur, ce qui justifie l'introduction de l'exemption dont l'objet est d'éviter des pratiques divergentes nuisant à la pertinence de l'information. Aussi, le Groupe a considéré qu'il était possible d'utiliser son jugement pour définir un traitement comptable au 30 juin 2023 qui prenne en compte cette exemption, qui devrait être disponible pour les comptes annuels.

Dans l'attente de l'approbation de l'amendement par l'Union européenne, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 8 sur la hiérarchie des textes et utilisé son jugement pour définir une méthode comptable qui garantisse la fiabilité et la pertinence des informations données et qui soit cohérente avec les termes de l'amendement. Le Groupe a décidé de ne pas comptabiliser ni publier d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2.

Au 30 juin 2023, l'évaluation par le Groupe de son exposition aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2 est en cours.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle du Groupe. Tous les chiffres sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

### **Utilisation de jugements et d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté.

Comme décrit dans la section "Changements de principes comptables" ci-dessus, la direction a décidé d'appliquer sa propre méthode comptable concernant les actifs et passifs différés découlant des règles du Pilier 2.

À l'exception de ce jugement, les jugements importants portés par la direction sur les principes comptables appliqués, ainsi que les principales sources d'incertitude liées aux estimations utilisées, pour élaborer les états financiers consolidés intermédiaires 2023 restent identiques à ceux décrits dans le dernier rapport annuel.

### **Exposition de Worldline à la situation en Ukraine et en Russie**

Dans le cadre du conflit qui oppose l'Ukraine à la Russie, Worldline avait informé, dans son communiqué du 18 mars 2022, de l'exposition de son Groupe à la situation en Ukraine et en Russie et ce, conformément à la politique de l'entreprise et aux recommandations de l'ESMA (European Securities and Market Authority) relayées par l'AMF (Autorité des marchés financiers).

Le Groupe Worldline, a appliqué toutes les sanctions internationales applicables à la Russie et continuera à le faire aussi longtemps que nécessaire. Le Groupe a confirmé à l'époque que ses activités liées à la Russie étaient limitées et ne représentaient que 1,5% environ de son chiffre d'affaires annuel pro forma estimé pour 2021 des activités poursuivies. Worldline possède toujours une entité juridique historique en Russie liée à Terminals, Solutions and Services (TSS) et qui a dû être exclue du périmètre de cession de TSS et dont les activités résiduelles se sont éteintes en mars 2023. Au 31 décembre 2022, l'actif net de l'entité Russe avait été entièrement déprécié (3,7 millions d'euros).

### **Prise en compte des risques liés au changement climatique**

L'exposition actuelle du Groupe aux conséquences du changement climatique à court-terme est limitée. Par conséquent, à ce stade, les impacts du changement climatique sur les états financiers ne sont pas significatifs.

Depuis 2015, Worldline est engagé dans la transformation de ses chaînes de valeur afin de réduire son impact environnemental. En outre, le Groupe s'engage à contribuer à la neutralité carbone au travers de la réduction des consommations énergétiques, la transition vers les énergies renouvelables et le renforcement de ses pratiques d'achats responsables.

Le déploiement de ce programme se traduit dans les comptes de Worldline à travers les investissements opérationnels, les dépenses de recherche et développement, ainsi que les dépenses de mécénat.

Worldline a réalisé une analyse approfondie de ses risques climatiques. Les effets à court terme ne sont pas significatifs et n'ont par conséquent pas d'impact au niveau des plans stratégiques du Groupe, sur la base desquels sont réalisés les tests de dépréciation des actifs incorporels.

### Principes comptables significatifs

En complément des principes comptables indiqués dans le rapport annuel, les principes comptables suivants sont applicables pour les comptes intermédiaires et sont présentés ci-dessous ainsi qu' en :

- Note 8 – Charge d'impôt ;
- Note 10 – Goodwill ;
- Note 16 – Activité d'intermédiation ;
- Note 19 – Régimes de retraites et autres avantages à long terme.

### Activités destinées à être cédées

Le Groupe classe les actifs non courants et destinés à être cédés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Les coûts de vente sont les coûts marginaux directement attribuables à la cession d'un actif (groupe destiné à être cédé), hors charges financières et impôts sur les bénéfices.

Les critères de classification comme détenus en vue de la vente ne sont remplis que lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible pour une vente immédiate selon ses conditions actuelles. La direction doit s'engager dans le plan de vente de l'actif et la vente doit être réalisée dans un délai d'un an à compter de la date de classement.

- Les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties une fois classées comme détenues en vue de la vente ;
- Les actifs et les passifs classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément en tant qu'éléments courants dans les états financiers ;
- Les activités non poursuivies sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées comme un montant unique en résultat après impôts provenant des activités non poursuivies dans le compte de résultat ;
- Toutes les notes afférentes aux états financiers comprennent des montants pour les activités poursuivies, sauf indication contraire.

### Dépréciation d'actifs

Le goodwill et les actifs font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou des circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Une perte de valeur est reconnue le cas échéant pour l'excès de valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. De tels événements et circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- Un écart significatif de la performance économique des actifs comparé au budget,
- Une détérioration importante de l'environnement économique des actifs,
- La perte d'un client majeur,
- Une hausse significative des taux d'intérêts.

Le Groupe a réalisé ses tests de dépréciation annuels en décembre 2022. En juin 2023, aucune circonstance ou élément déclencheur n'indiquait que la valeur comptable devrait être dépréciée.

## Note 2. Evènements significatifs du semestre

### Vente à Apollo de la participation restante de 15,04 % dans TSS

Le Conseil d'administration a approuvé la stratégie de cession de TSS en septembre 2021.

Le 30 septembre 2022, Worldline a finalisé la cession de sa participation de 84,96% dans le capital de sa filiale TSS (Terminals, Solutions & Services) à Apollo et a perdu le contrôle de TSS à cette date. Sa participation restante de 15,04% dans TSS a été comptabilisée à sa juste-valeur en tant qu'actif financier, et s'élevait à 297 millions d'euros au 31 décembre 2022, montant représentant le prix de sortie.

Cette participation a été vendue à Apollo le 1er janvier 2023, opération sans impact résultat sur le premier semestre 2023.

### Acquisition du portefeuille marchands de Banco Desio

Le 28 mars 2023, Worldline a annoncé avoir finalisé l'acquisition du portefeuille marchands de Banco Desio et la mise en place d'un partenariat commercial visant à exploiter le réseau bancaire de Banco Desio afin de distribuer les produits et services de paiement de Worldline aux commerçants clients de la banque en Italie ; ce portefeuille marchands de Banco Desio est enregistré au sein de la coentreprise MS Italie de Worldline créée à la suite de l'acquisition d'Axepta Italie début 2022 et détenue à 80 % par Worldline. Le contrat d'acquisition intègre des engagements donnés par Banco Desio au profit de Worldline pour un montant maximum de 100M€, garantissant entre autre l'existence et la valorisation du portefeuille cédé par la banque.

Dans le cadre de la transaction, Worldline conclut également un partenariat commercial à long terme avec Banco Desio afin de tirer parti de son solide réseau bancaire en tant que canal commercial clé pour distribuer aux commerçants les meilleurs produits et services de paiement de Worldline.

Conformément à la norme IAS 38, cette acquisition est considérée comme une relation de clientèle.

### **Remboursement anticipé d'obligations**

En mai 2023, Worldline a lancé une offre publique d'achat sur ses 600 millions d'euros d'obligations à 1,625 % échéant en septembre 2024 et émises en 2017 (les "obligations de série A") et sur ses 500 millions d'euros d'obligations à 0,25 % échéant en septembre 2024 et émises en 2019 (les "obligations de série B"). Les obligations sont cotées sur Euronext Paris. Le montant nominal présenté et accepté à l'achat par Worldline dans le cadre de l'offre publique d'achat s'élève à 385,6 millions d'euros et se répartit comme suit :

- 245,3 millions d'euros d'obligations de la série A à un prix d'achat de 97,656% plus 1,117% d'intérêts courus, dont 354,7 millions d'euros resteront en circulation après l'annulation des obligations rachetées, et ;
- 140,3 millions d'euros d'obligations de la série B à un prix d'achat de 95,891% plus 0,168% d'intérêts courus, dont 359,7 millions d'euros resteront en circulation après l'annulation des obligations rachetées. L'offre de rachat a été payée en mai 2023. Les obligations rachetées ont été annulées. (Voir Note 20 « Emprunts »)

Ce remboursement anticipé a engendré un profit de 11,2 millions d'euros, comptabilisé en résultat financier sur la période.

### **Maturité de l'obligation 500m**

En juin 2023, Worldline a remboursé à l'échéance ses 500 millions d'euros d'obligations à 0,50 % dues le 30 juin 2023.

### **Note 3. Information sectorielle par ligne de services**

Selon IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur des informations de reporting de gestion interne qui sont régulièrement examinées par le principal décideur opérationnel et rapprochées du résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat des secteurs en utilisant une mesure du résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation des performances des secteurs opérationnels, a été désigné comme le Directeur Général de l'entreprise qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini par lignes de services (Services Commerçants, Services Financiers et Mobilité & Services Web Transactionnels). Ces lignes de services ont été désignées par le Groupe comme les axes principaux d'analyse par le Directeur Général. Par conséquent, et conformément à IFRS 8, le Groupe présente les lignes de services comme secteurs opérationnels. Chaque Ligne de Services est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les indicateurs du compte de résultat ainsi que les actifs ont été alloués conformément à ces secteurs opérationnels par Ligne de Services. Pour l'EBO, la partie des coûts relative aux coûts de structure centrale n'a pas été allouée par Ligne de Services.

Les activités couvertes par chaque secteur d'activité, ainsi que leurs présences géographiques, sont les suivants :

Segments opérationnels	Divisions commerciales	Zones géographiques
<b>Services Commerçants</b>	Acquisition Commerçants, Cartes Privatives et Programmes de Fidélisation, Services en Ligne	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Inde, Italie, Luxembourg, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pays scandinaves, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse et Turquie.
<b>Services Financiers</b>	Traitements Emetteurs, Traitements Acquéreurs, Services de Banque en Ligne, Paiement	Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hong Kong, Indonésie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Singapour, Taiwan, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.
<b>Mobilité &amp; Services Web Transactionnels</b>	Services Numériques pour les Gouvernements et les Services Publics, e-Consommateur & Mobilité, e-Ticketing	Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Chili, Chine, Espagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni.

La géographie n'est pas un axe managérial suivi par le Groupe.

Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués aux conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également pour les tierces parties non liées.

Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services Financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Total Groupe
<b>30/06/2023</b>				
<b>Chiffre d'affaires par ligne de services</b>	<b>1 607,1</b>	<b>464,0</b>	<b>171,0</b>	<b>2 242,1</b>
% du chiffre d'affaires	71,7%	20,7%	7,6%	100,0%
<b>30/06/2022</b>				
<b>Chiffre d'affaires par ligne de services</b>	<b>1 378,1</b>	<b>457,6</b>	<b>184,2</b>	<b>2 019,8</b>
% du chiffre d'affaires	68,2%	22,7%	9,1%	100,0%

Le chiffre d'affaires externe « Services commerçants » est présenté net des commissions interbancaires.

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services Financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Structure centrale	Total Groupe
<b>30/06/2023</b>					
<b>Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services</b>	<b>398,9</b>	<b>127,2</b>	<b>22,4</b>	<b>(30,0)</b>	<b>518,5</b>
% du chiffre d'affaires	24,8%	27,4%	13,1%	(1,3%)	23,1%
<b>30/06/2022</b>					
<b>Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services</b>	<b>351,9</b>	<b>122,6</b>	<b>25,7</b>	<b>(32,4)</b>	<b>467,8</b>
% du chiffre d'affaires	25,5%	26,8%	13,9%	(1,6%)	23,2%

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes. Sa définition est identique à celle utilisée dans les comptes au 31 décembre 2022 et il est déterminé de la manière suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022	Variation
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>365,1</b>	<b>346,4</b>	<b>18,7</b>
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	145,0	119,2	25,8
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,3	2,0	(0,6)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	0,9	4,6	(3,7)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	6,2	(4,3)	10,6
<b>EBO</b>	<b>518,5</b>	<b>467,8</b>	<b>50,7</b>

L'information par zone géographique pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Europe du nord	Europe centrale et de l'est	Europe du sud (*)	Autres	Total Groupe
<b>30/06/2023</b>					
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>796,3</b>	<b>766,3</b>	<b>444,6</b>	<b>234,9</b>	<b>2 242,1</b>
% du chiffre d'affaires	35,5%	34,2%	19,8%	10,5%	100,0%

(En millions d'euros)	Europe du nord	Europe centrale et de l'est	Europe du sud (*)	Autres	Total Groupe
<b>30/06/2022</b>					
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>722,6</b>	<b>690,0</b>	<b>410,2</b>	<b>197,0</b>	<b>2 019,8</b>
% du chiffre d'affaires	35,8%	34,2%	20,3%	9,8%	100,0%

(\*) dont France pour 281 millions d'euros (278,5 millions d'euros en 2022)

#### Note 4. Charges de personnel

(En millions d'euros)	30/06/2023	% du chiffre d'affaires	30/06/2022	% du chiffre d'affaires
Salaires & Charges sociales	(703,0)	31,4%	(668,7)	33,1%
Taxes, formation, intéressement et participation	(12,9)	0,6%	(12,2)	0,6%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	(0,0)	0,0%	0,3	0,0%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour engagements de retraite	(0,9)	0,0%	(4,6)	0,2%
<b>Total</b>	<b>(716,8)</b>	<b>32,0%</b>	<b>(685,2)</b>	<b>33,9%</b>

#### Note 5. Charges opérationnelles autres que les charges de personnel

(En millions d'euros)	30/06/2023	% du chiffre d'affaires	30/06/2022	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance	(295,8)	13,2%	(246,2)	12,2%
Charges opérationnelles	(282,5)	12,6%	(257,8)	12,8%
Achats de matériel et logiciels	(120,4)	5,4%	(125,5)	6,2%
Redevances Schéma de paiements	(349,5)	15,6%	(254,2)	12,6%
Charges de maintenance	(50,4)	2,2%	(55,3)	2,7%
<b>Sous-total charges</b>	<b>(1 098,5)</b>	<b>49,0%</b>	<b>(939,0)</b>	<b>46,5%</b>
Amortissements des immobilisations	(145,0)	6,5%	(119,2)	5,9%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	(6,5)	0,3%	4,0	-0,2%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	(1,4)	0,1%	(1,8)	0,1%
Pertes sur créances irrécouvrables	(3,5)	0,2%	(2,9)	0,1%
Frais de développement capitalisés	94,7	-4,2%	70,7	-3,5%
<b>Sous-total autres charges</b>	<b>(61,6)</b>	<b>2,7%</b>	<b>(49,1)</b>	<b>2,4%</b>
<b>Total</b>	<b>(1 160,2)</b>	<b>51,7%</b>	<b>(988,1)</b>	<b>48,9%</b>

## Note 6. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges qui sont inhabituels et peu fréquents.

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Réorganisation des effectifs	(16,5)	(7,7)
Rationalisation et frais associés	(6,6)	(3,4)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(70,2)	(71,8)
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions & coûts associés	(23,1)	(21,4)
Amortissement de la relation clients et des brevets	(133,2)	(110,1)
Autres	4,1	(13,8)
<b>Total</b>	<b>(245,5)</b>	<b>(228,2)</b>

Les **frais de réorganisation du personnel** de 16,5 millions d'euros correspondent principalement à la réorganisation de MTS, aux synergies et aux coûts induits par les récentes acquisitions.

Les 6,6 millions d'euros de **rationalisation et les coûts associés** sont principalement liés à déménagement des bureaux en Allemagne et de diverses transformations du back-office administratif.

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** ont atteint 70,2 millions d'euros correspondent principalement aux coûts post-acquisition et d'intégration d'Ingenico, Axapta et ANZ.

La **rémunération fondée sur des actions et les coûts associés** a atteint 23,1 millions d'euros.

Au cours du semestre, deux nouveaux plans d'intéressement long-terme ont été établis avec les caractéristiques suivantes :

### Plan d'actions de performance

Date d'attribution	8 juin 2023
Nombre d'instruments attribués initialement	1 289 310
Cours de l'action à la date d'attribution (en euros)	36,56
Date(s) d'acquisition	8 juin 2026
Durée de vie	3 ans
Dividendes prévus	1,1%
<b>Juste valeur des instruments attribués (en euros)</b>	<b>35,4</b>
<b>Charge reconnue en 2023 (en millions d'euros)</b>	<b>0,5</b>

### Plan de stock option

Date d'attribution	8 juin 2023
Nombre d'options attribuées	191 670
Cours de l'action à la date d'attribution (en euros)	36,6
Prix d'exercice (en euros)	40,7
Date d'acquisition	8 juin 2026
Volatilité prévue	33%
Date d'échéance attendue du plan	5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,771%
Dividende prévu	1,10%
<b>Juste valeur des options attribuées (en euros)</b>	<b>9,8</b>
<b>Charge reconnue en 2023 (en millions d'euros)</b>	<b>0,0</b>

Au 30 juin 2023, les **amortissements et dépréciations de la relation clients et des brevets** (PPA suite aux acquisitions) de 133,2 millions d'euros :

- 72,5 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets d'Ingenico ;
- 23,8 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets de SIX Payment Services ;
- 8,3 millions d'euros de relations clients de Handelsbanken

- 4,2 millions d'euros de relations clients de equensWorldline ;
- 6,6 millions d'euros de relations clients de Payment Acceptance Australia
- 3,5 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets d'Axepta,
- 2,3 millions d'euros de relations clients, de technologies et de brevets de Cardlink.

Les **autres produits et charges**, s'élevant à 4,1 millions d'euros, incluent notamment l'ajustement du prix final de la cession de TSS.

## Note 7. Résultat financier

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires	(9,9)	(9,9)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(1,0)	(1,8)
Charges d'intérêts sur obligations convertibles	(5,8)	(5,7)
Intérêts nets sur trésorerie et autres équivalents de trésorerie	6,6	(2,5)
Autres	13,9	1,6
<b>Produits ou charges d'intérêts nettes</b>	<b>3,8</b>	<b>(18,3)</b>
Perte de change nette	(4,2)	(8,3)
Hyperinflation	(6,8)	(8,9)
Gains ou pertes sur instruments dérivés	5,6	(0,0)
<b>Gains ou pertes de change nets</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(17,2)</b>
Composante financière des dépenses de retraite et coût des autres avantages postérieurs à l'emploi	(2,3)	(1,3)
Variation de la juste valeur et Cession des actions Visa	0,1	(0,8)
Intérêts financiers sur la dette locative (IFRS 16)	(3,5)	(2,3)
Dépréciation des autres actifs financiers	0,0	0,0
Autres charges financières	(8,8)	(2,4)
Autres produits financiers	1,1	0,9
<b>Autres charges et produits financiers nets</b>	<b>(13,4)</b>	<b>(5,8)</b>
<b>Total</b>	<b>(15,0)</b>	<b>(41,3)</b>

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un coût net de 15,0 millions d'euros sur la période, comparé à 41,3 millions d'euros à fin juin 2022, et était composé de :

- Produit de l'endettement financier net de 3,8 millions d'euros (coût de 18,3 millions d'euros à fin juin 2022) et ;
- Coût financier non opérationnel de 18,9 millions d'euros (comparé à 23,0 millions d'euros à fin juin 2022).

Le produit de l'endettement financier net de 3,8 millions d'euros est composé des principaux effets ci-dessous :

- Les charges d'intérêts sur obligations simples (9,9 millions d'euros) et sur obligations convertibles (5,8 millions d'euros) ;
- Le revenu des placements financiers (6,6 millions d'euros)
- Le profit généré par le remboursement anticipé des obligations (11,2 millions d'euros)

La variation par rapport à l'année dernière s'explique par l'impact du remboursement des obligations au cours de l'année qui a généré un produit au premier semestre 2023 (Voir note 2).

Les autres éléments du résultat financier étaient principalement composés de :

- La juste-valeur des actifs financiers :
  - La reconnaissance de la réévaluation des actions de préférence Visa au compte de résultat pour un produit de 4,3 millions d'euros (charge de 0,8 millions d'euros à fin juin 2022) ;
  - L'impact négatif de la réévaluation de l'investissement Partech pour une charge de 4,4 millions d'euros ;
- La charge d'intérêts sur la dette de location (IFRS 16) pour un coût de 3,5 millions d'euros (2,3 millions d'euros à fin juin 2022) ;
- Pertes de change pour 5,5 millions d'euros (17,2 millions d'euros de pertes à fin juin 2022), incluant une perte liée à l'hyperinflation de 6,8 millions d'euros principalement liée à l'Argentine et la Turquie ;
- Coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 2,3 millions d'euros. Ces coûts représentent la différence entre les coûts de désactualisation des obligations des régimes à prestations définies et les rendements notionnels générés par les actifs financiers des régimes faisant l'objet de préfinancements (voir Note 19 "Régimes de retraites et autres avantages à long terme").

## Note 8. Charge d'impôt

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt sur le résultat et les impôts différés. Dans le cadre des comptes semestriels, la charge d'impôt du Groupe a été déterminée sur la base du taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au « Résultat net avant impôt ». Le taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice est déterminé en fonction de la charge d'impôt prévue compte tenu des prévisions de résultat du Groupe pour l'exercice.

La charge d'impôt pour la période de six mois close le 30 juin 2023 était de 24,6 millions d'euros avec un bénéfice avant impôt de 104,6 millions d'euros. Le taux d'imposition effectif (TEI) annualisé s'élève à 23,5% contre 23,4% pour le premier semestre 2022. Comme indiqué en Note 1, le TEI n'intègre pas les potentiels effets de Pilier 2.

## Note 9. Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont réconciliés dans le tableau ci-dessous. Les instruments dilutifs potentiels comprennent les stock-options, qui ne génèrent aucun retraitement du résultat net utilisé pour le calcul du BPA dilué.

(En millions d'euros)	30/06/2023	%	30/06/2022	%
Résultat net des activités continues	81,1		53,4	
Résultat net des activités discontinues	-		(95,5)	
<b>Résultat net [a]</b>	<b>81,1</b>	<b>3,6%</b>	<b>(42,1)</b>	<b>-1,6%</b>
Résultat net dilué des activités continues	86,4		53,5	
Résultat net dilué des activités discontinues	-		(95,6)	
<b>Résultat net dilué [b]</b>	<b>86,4</b>	<b>3,9%</b>	<b>(42,1)</b>	<b>-1,6%</b>
Résultat net normalisé des activités continues	243,1		212,7	
Résultat net normalisé des activités discontinues	-		59,2	
<b>Résultat net normalisé [c]</b>	<b>243,1</b>	<b>10,8%</b>	<b>271,9</b>	<b>13,5%</b>
Résultat net dilué normalisé des activités continues	247,8		212,7	
Résultat net dilué normalisé des activités discontinues	-		59,2	
<b>Résultat net dilué normalisé [d]</b>	<b>247,8</b>	<b>11,1%</b>	<b>271,9</b>	<b>13,5%</b>
Nombre moyen d'actions [e]	281 925 822		280 362 941	
Impact des instruments dilutifs	13 182 160		530 702	
Nombre moyen d'actions diluées [f]	295 107 983		280 893 643	
(En euros)				
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [e]</b>	<b>0,29</b>		<b>0,19</b>	
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [b] / [f]</b>	<b>0,29</b>		<b>0,19</b>	
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) normalisé [c] / [e]</b>	<b>0,86</b>		<b>0,76</b>	
<b>Résultat Net Par Action (RNPA) dilué normalisé [d] / [f]</b>	<b>0,84</b>		<b>0,76</b>	

## Note 10. Goodwill

(En millions d'euros)	31 décembre 2022	Variations de change	30 juin 2023
Valeur brute	10 185,3	(72,0)	<b>10 113,3</b>
Perte de valeur	(2,0)	-	<b>(2,0)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>10 183,4</b>	<b>(72,0)</b>	<b>10 111,3</b>

## Note 11. Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Autres immobilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>1 646,3</b>	<b>1 926,0</b>	<b>124,1</b>	<b>3 696,4</b>
Acquisitions	13,8	100,0	1,3	115,1
Coûts de développement capitalisés	94,7			94,7
Cessions	(2,1)	-	(0,4)	(2,5)
Différences de change	(1,6)	(11,2)	(1,9)	(14,8)
Autres	5,1	-	-	5,1
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>1 756,1</b>	<b>2 014,8</b>	<b>123,2</b>	<b>3 894,1</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>(593,1)</b>	<b>(524,2)</b>	<b>(111,8)</b>	<b>(1 229,0)</b>
Amortissements de l'exercice	(88,5)	(93,3)	(10,3)	(192,1)
Cessions	2,1	-	-	2,1
Différences de change	(0,7)	1,6	0,1	1,0
Autres	1,0	(3,1)	3,3	1,1
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>(679,2)</b>	<b>(619,1)</b>	<b>(118,7)</b>	<b>(1 416,9)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>1 053,2</b>	<b>1 401,8</b>	<b>12,3</b>	<b>2 467,3</b>
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>1 076,9</b>	<b>1 395,7</b>	<b>4,5</b>	<b>2 477,1</b>

Les frais de développement capitalisés sont liés à la modernisation des plateformes technologiques propriétaires pour 94,7 millions d'euros. Au 30 juin 2023, la valeur nette comptable de ces coûts capitalisés s'élève à 437,6 millions d'euros.

Au 30 juin 2023, la variation des relations clients pour un montant de 100 millions d'euros correspond à l'acquisition de Banco Desio (Voir note 2).

## Note 12. Droits d'usage et dettes de location

### Droits d'usage

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>375,1</b>	<b>81,7</b>	<b>44,6</b>	<b>501,4</b>
Augmentations	25,8	58,5	9,2	93,5
Diminutions	(9,8)	(1,7)	(3,9)	(15,3)
Différences de change	(0,3)	0,3	(0,0)	(0,1)
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>390,9</b>	<b>138,8</b>	<b>49,9</b>	<b>579,6</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>(162,5)</b>	<b>(25,5)</b>	<b>(19,8)</b>	<b>(207,7)</b>
Amortissements de l'exercice	(23,7)	(18,2)	(6,3)	(48,2)
Sorties de périmètre	6,4	1,0	3,7	11,1
Différences de change	0,1	(0,0)	0,0	0,2
Autres	(0,1)	0,1	(0,6)	(0,5)
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>(179,7)</b>	<b>(42,5)</b>	<b>(22,9)</b>	<b>(245,1)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>212,7</b>	<b>56,2</b>	<b>24,8</b>	<b>293,7</b>
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>211,2</b>	<b>96,3</b>	<b>26,9</b>	<b>334,4</b>

### Dettes de location

(En millions d'euros)	Total
<b>Valeur brute</b>	
<b>Au 1er Janvier 2022</b>	<b>326,4</b>
Augmentations	93,2
Diminutions	(48,3)
Différences de change	0,0
Autres	0,0
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>371,3</b>

## Note 13. Actifs financiers non-courants

### Titres mis en équivalence

Au 30 juin 2023, les investissements dans les entreprises associées concernent l'investissement dans OPP pour 26,5 millions d'euros et dans In Touch pour 2,6 millions d'euros.

### Actifs financiers non-courants

(En millions d'euros)		30/06/2023	31/12/2022
Actifs de régime de retraite	Note 19	19,1	21,5
Juste valeur des participations non consolidées net des dépréciations		704,3	695,1
Autres actifs financiers non-courants		33,6	66,4
<b>Total</b>		<b>757,0</b>	<b>783,1</b>

La juste valeur des participations non consolidées comprend principalement :

- Des actions de préférence de Poseidon Bidco dont la juste valeur est estimée à 634 M€ au 30 juin 2023. Ces actions ont été apportées à Worldline par Apollo le 30 septembre 2022 dans le cadre de la cession de TSS et représentent 12,7% du capital de Poseidon Bidco et 5% de ses droits de vote.
- Actions Visa pour 38,5 millions d'euros au 30 juin 2023 et 33 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Les autres actifs financiers non-courants comprennent 21,3 millions d'euros au 30 juin 2023, liés à la partie non courante de la juste valeur du paiement différé à recevoir par le fonds Apollo en janvier 2025 ; en tant que contrepartie à la cession de TSS au 30 septembre 2022. La partie courante de ce montant est comprise dans les actifs financiers courants pour un montant de 48,5 millions d'euros.

### Note 14. Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)		30/06/2023	31/12/2022
Actifs de contrat		310,9	299,3
Créances clients		455,6	468,2
Provisions pour créances douteuses		(47,4)	(44,8)
<b>Valeur nette de l'actif</b>		<b>719,1</b>	<b>722,7</b>
Passifs de contrat (*)		(198,5)	(185,4)
<b>Créances clients nettes</b>		<b>520,7</b>	<b>537,3</b>
<b>Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)</b>		<b>32</b>	<b>31</b>

\* les passifs de contrats sont présentés dans les autres passifs courants, en note 22.

L'évolution des actifs de contrat reflète généralement la croissance du revenu, les activités associées au revenu et parfois le revenu de licences liés à la propriété intellectuelle de Worldline correspondant à des obligations de performance distinctes dans les contrats d'externalisation en ligne avec IFRS15, ainsi qu'à des projets et des ventes additionnelles avec des clients existants souvent facturés à l'achèvement.

Le délai de règlement clients pour Worldline Group est de 32 jours à fin juin 2023 et est relativement stable par rapport à juin 2022.

### Note 15. Autres actifs courants

(En millions d'euros)		30/06/2023	31/12/2022
Etat – Créances de TVA		48,9	87,0
Charges constatées d'avance	Note 21	104,5	74,0
Autres créances et actifs courants		136,9	97,0
Acomptes reçus	Note 21	13,3	37,0
<b>Total</b>		<b>303,6</b>	<b>295,0</b>

### Note 16. Activité d'intermédiation

Dans le cadre de son activité de services transactionnels, le Groupe assure l'intermédiation entre les commerçants, les émetteurs de cartes de crédit et les consommateurs finaux. Les fonds prévus correspondant au paiement du consommateur final ainsi que les fonds reçus et non encore remis aux commerçants sont comptabilisés comme actifs du bilan dans les comptes spécifiques, c'est-à-dire exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie est une dette due aux commerçants.

Les actifs au bilan liés aux activités d'intermédiation distinguent deux types d'actifs :

- Les créances sur les émetteurs de cartes de crédit, dans le cadre d'opérations effectuées pour le compte de commerçants mais non encore réglées par les sociétés qui ont émis les cartes ;
- Les fonds reçus pour des transactions non encore réglées pour les commerçants et les transactions remboursables aux consommateurs.

Les passifs au bilan liés aux activités d'intermédiation comprennent principalement :

- Les engagements liés aux fonds provenant de consommateurs qui n'ont pas encore été transférés à des commerçants ;
- Les engagements liés aux dépôts de garantie des commerçants.

Avec cette activité d'intermédiation, Worldline et ses sociétés affiliées sont confrontées à des fluctuations de trésorerie dues au décalage qui peut exister entre le paiement aux commerçants et la réception des fonds provenant des schémas de paiement (Visa, MasterCard ou autres).

Certains fonds peuvent être remis aux commerçants avant même d'avoir été reçus par le Groupe de la part des émetteurs de cartes de crédit. La durée de ce préfinancement marchand est généralement d'un ou deux jours. Afin d'éviter de puiser dans sa trésorerie pour effectuer ce versement initial aux commerçants, le Groupe peut avoir recours à des financements bancaires spécifiques. Ce financement bancaire est inclus dans les dettes liées aux activités d'intermédiation.

Les Schémas de Paiement définissent également les commissions d'interchange qui s'appliquent sauf s'il existe un accord bilatéral entre l'Acquéreur et l'Émetteur. Worldline n'a pas conclu d'accord bilatéral de ce type avec les Émetteurs. Les commissions d'interchange sont par conséquent entièrement déterminées par les taux définis par les banques émettrices de cartes.

Le Groupe a isolé dans des lignes dédiées les actifs et passifs liés à ses activités d'intermédiation (nets des commissions d'interchange).

(En millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Créances liées à l'activité d'intermédiation	1 904,1	2 790,3
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	2 490,9	1 977,1
<b>Total des créances liées à l'activité d'intermédiation</b>	<b>4 395,0</b>	<b>4 767,4</b>
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	3 790,6	4 729,4
Découverts liés à l'activité d'intermédiation	604,4	38,0
<b>Total des dettes liées à l'activité d'intermédiation</b>	<b>4 395,0</b>	<b>4 767,4</b>

## Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Disponibilités et autres équivalents de trésorerie	1 317,1	1 369,4
Valeurs mobilières de placement monétaires	51,1	230,1
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1 368,2</b>	<b>1 599,5</b>
Découverts	(132,3)	(47,9)
<b>Total trésorerie passive</b>	<b>(132,3)</b>	<b>(47,9)</b>
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie nets</b>	<b>1 235,9</b>	<b>1 551,7</b>

## Note 18. Capitaux propres

Au cours du premier semestre 2023, 889 468 actions ont été créées suite:

- A l'exercice du plan d'actions de performance (857 118 actions),
- A l'exercice des droits à stock-options par les dirigeants et salariés du Groupe (32 350 actions),

A l'issue de ce premier semestre 2023, le nombre total d'actions est de 282 659 308 actions, d'une valeur nominale de 0,68 €. Le capital social est ainsi passé de 191 603 491 € à 192 208 330 €.

## Note 19. Régimes de retraites et autres avantages à long terme

Au cours des périodes intermédiaires, les actifs et les passifs des régimes de retraites sont réévalués selon les principes suivants : les réévaluations actuarielles ne sont déclenchées que s'il y a des impacts significatifs à la fois sur les obligations et les actifs du régime, et sont limitées aux régimes de retraites les plus importants du Groupe. Pour les régimes moins importants, des projections actuarielles simples sont utilisées.

La réforme des retraites françaises promulguée en avril 2023 est considérée comme un changement de régime, donne lieu à la comptabilisation en compte de résultat de la réévaluation du coût des services passés. Cette réforme n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés au 30 juin 2023.

Les marchés des taux d'intérêt des obligations d'entreprises des grandes zones / grands pays ont relativement stables au premier semestre. Depuis le 31 décembre 2022, les taux d'actualisation ont légèrement diminué dans la zone euro et pour la Suisse, et légèrement augmenté pour le Royaume-Uni.

Tableau des taux d'actualisation	30/06/2023	31/12/2022
Zone euro (plans à long terme)	3,6%	3,8%
Suisse	1,9%	2,3%
Royaume-Uni	5,2%	4,9%

Les valeurs des actifs de couverture pour les principaux régimes de retraite britanniques et suisses ont fait l'objet d'une mise à jour au 30 juin 2023.

La provision nette relative aux régimes de retraites et autres avantages à long terme s'élève à 146,7 millions d'euros à fin juin 2023 (comparée à une provision de 137,5 millions d'euros à fin décembre 2022). L'augmentation de la provision nette s'explique principalement par la baisse des taux d'actualisation en Suisse et dans la zone euro, et par la sous-performance des actifs au Royaume-Uni qui a été partiellement compensée par l'augmentation du taux d'actualisation dans cette zone au cours du premier semestre 2023.

(En millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Charges payées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	19,1	21,5
Charges à payer - régimes postérieurs à l'emploi	(160,4)	(154,3)
Charges à payer - autres régimes à long terme	(5,5)	(4,7)
<b>Provision nette - retraite et autres avantages à long terme</b>	<b>(146,7)</b>	<b>(137,5)</b>

L'effet net des régimes de retraites à prestations définies sur le compte de résultat du Groupe est le suivant :

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Marge opérationnelle	(10,7)	(15,4)
Résultat financier	(2,3)	(1,3)
<b>Impact total sur le compte de résultat</b>	<b>(13,0)</b>	<b>(16,7)</b>

## Note 20. Passifs financiers

(En millions d'euros)	30/06/2023			31/12/2022		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Découverts et cash-pooling	134,5	0,0	134,5	47,7	0,0	47,7
Autres passifs financiers	203,7	0,0	203,7	48,0	0,0	48,0
Options de vente sur intérêts minoritaires	0,0	227,3	227,3	0,0	186,0	186,0
Autres dettes long terme	0,2	55,0	55,2	0,5	55,0	55,5
Obligations convertibles	0,0	1 368,4	1 368,4	0,0	1 362,6	1 362,6
Obligations	5,2	1 210,7	1 215,8	506,4	1 595,2	2 101,6
<b>Total passifs financiers</b>	<b>343,5</b>	<b>2 861,4</b>	<b>3 204,9</b>	<b>602,7</b>	<b>3 198,8</b>	<b>3 801,5</b>

Le montant total des emprunts au 30 juin 2023 a diminué de 596,6 millions d'euros. Cette baisse est principalement due à :

- Une augmentation des billets de trésorerie pour 155 millions d'euros ;
- Une augmentation des puts sur intérêts minoritaires pour 41,4 millions d'euros, principalement liée à l'acquisition de du portefeuille marchands de Banco Desio (voir Note 2 « Evénements significatifs du semestre ») pour un montant de 35,9 millions d'euros qui représente la valeur actualisée des sorties de trésorerie estimées pour acquérir les 20% restants.

- Une diminution de 885,8 millions d'euros qui s'explique par :
  - 501,2 millions liés au remboursement de l'obligation de 500 millions d'euros à la date d'échéance (Juin 2023)
  - 385,9 millions d'euros relatifs à l'offre publique d'achat lancée en mai sur les obligations de 600 millions d'euros et 500 millions d'euros dont les échéances étaient initialement prévues en septembre 2024 (voir note 2). Le montant nominal présenté et accepté à l'achat par Worldline dans le cadre de l'offre publique d'achat s'élève à 385,6 millions d'euros et se reparti ainsi :
    - 245,3 millions d'euros d'obligations de série A au prix de 97,656% plus 1,117% d'intérêts courus, dont 354,7 millions d'euros resteront en circulation après l'annulation des obligations rachetées,
    - 140,3 millions d'euros d'obligations de série B à un prix d'achat de 95,891 % plus 0,168 % d'intérêts courus, dont 359,7 millions d'euros resteront en circulation après l'annulation des obligations rachetées. L'offre de rachat a été payée en mai 2023. Les obligations rachetées ont été annulées.

## Note 21. Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	824,1	717,7
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>824,1</b>	<b>717,7</b>
Paievements d'avance	(13,3)	(37,0)
Charges constatées d'avance	(104,5)	(74,0)
<b>Dettes fournisseurs nettes</b>	<b>706,3</b>	<b>606,7</b>
<b>Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)</b>	<b>89</b>	<b>76</b>

Les dettes fournisseurs et les effets à payer devraient être réglés dans un délai d'un an.

## Note 22. Autres passifs courants

(En millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Passifs de contrats	198,5	185,4
Personnel et comptes rattachés	172,8	172,6
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74,6	89,7
Taxe sur la valeur ajoutée	80,2	104,2
Autres dettes d'exploitation	173,9	155,0
<b>Total</b>	<b>700,1</b>	<b>706,8</b>

Les autres passifs courants devraient être réglés principalement dans un délai d'un an.

## Note 23. Parties liées

### SIX

D'une part, SIX Group a fourni des services à Worldline, notamment :

- La facturation de services de sous-traitance informatique ;
- La refacturation des loyers ;
- La facturation des services administratifs.

D'autre part, Worldline a fourni des services transactionnels à SIX Group. Ces transactions sont conclues aux conditions du marché.

Les transactions avec les parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires	16,9	18,0
Produits et charges opérationnels	(23,4)	(23,8)

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Créances clients nettes	130,0	121,9
Fournisseurs et comptes rattachés	2,8	7,2

#### Note 24. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

## **C.7. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés résumés semestriels de la société Worldline, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés résumés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés résumés semestriels avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### **II. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés résumés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés résumés semestriels.

Neuilly-sur-Seine and Paris-La Défense, July 28, 2023

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**

*Membre français de Grant Thornton International*

Vincent Frambourt

**Deloitte & Associés**

Véronique LAURENT

## **D. PERSONNES RESPONSABLES**

### **D.1. Responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022**

**Gilles Grapinet**

Directeur Général

### **D.2. Attestation du responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022**

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux, le 28 juillet 2023

**Gilles Grapinet**

Directeur Général

### **D.3. Responsables du contrôle des comptes**

#### **Deloitte & Associés**

- Représenté par Véronique Laurent
- Nommé le 30 juin 1997 puis renouvelé le 29 mars 2004, le 28 mai 2010, le 26 mai 2016 et le 9 juin 2022 pour une durée de 6 exercices
- Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Deloitte & Associés est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

#### **Grant Thornton**

- Représenté par Vincent Frambourt
- Nommé le 30 avril 2014 puis renouvelé le 9 juin 2020 pour une durée de 6 exercices
- Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

## **E. FACTEURS DE RISQUES**

Les risques significatifs et spécifiques auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2023 sont ceux détaillés dans la section C.3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2022. Ces facteurs de risques demeurent applicables à la date du présent amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022 et n'ont pas subi d'évolution significative.

Ces risques sont ceux dont la Société estime que la réalisation pourrait potentiellement avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs ainsi que leurs modalités de gestion.

D'autres risques dont le Groupe n'a actuellement pas connaissance ou qui sont considérés à la date du présent amendement au Document d'Enregistrement Universel comme non significatifs pourraient exister, et s'ils devaient se concrétiser être susceptibles d'avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs ou sa réputation.

## F. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

### F.1. Mandats et composition du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés

#### F.1.1 Renouvellement de mandats

Lors de l'assemblée générale du 8 juin 2023 (l'« **Assemblée Générale Annuelle 2023** »), les actionnaires se sont prononcés favorablement sur le renouvellement du mandat d'administrateur de Giulia Fitzpatrick et de Bernard Bourigeaud\* Gilles Grapinet, Gilles Arditti\*, Aldo Cardoso\* et Thierry Sommelet\*, pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

\*administrateur indépendant

#### F.1.2 Administrateurs représentant les salariés

En ce qui concerne les administrateurs représentant les salariés, Marie-Christine Lebert et Olivier Lorieau, il est rappelé que, lors de l'Assemblée Générale Annuelle réunie le 9 juin 2022 (l'« **Assemblée Générale Annuelle 2022** »), les actionnaires avaient approuvé des modifications à apporter à l'article 16.1 des statuts visant à réduire temporairement la durée de leurs mandats pour la ramener de 3 ans à 1 an, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Annuelle 2023. L'objectif de cette stipulation était de créer une période transitoire qui durerait jusqu'à la création, prévue pour 2023, du Comité d'Entreprise Européen (voir Section G.2.3.1.2 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

Le Comité d'Entreprise Européen a été mis en place en janvier 2023. Lors de sa réunion du 10 mai 2023, il a désigné Stephan van Hellemont en qualité d'administrateur représentant les salariés, en remplacement d'Olivier Lorieau dont le mandat a expiré à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

Par ailleurs, le Comité Social et Economique de l'UES Worldline s'est réuni le 30 mai 2023 et a renouvelé le mandat de Marie-Christine Lebert en qualité d'administratrice représentant les salariés.

Ainsi qu'exposé ci-avant, la durée du mandat des deux administrateurs représentant les salariés s'établit à trois ans à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023 comme c'est le cas pour les autres administrateurs. Leur mandat expirera donc à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2026 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

#### F.1.3 Redimensionnement du Conseil d'administration

Depuis 2021, le Comité des Nominations et le Conseil ont entamé des discussions et des travaux dans l'objectif de réduire progressivement le nombre d'administrateurs au Conseil à une taille plus conforme à celle usuellement constatée parmi les Conseils d'administration de sociétés comparables. Le Conseil d'administration a été élargi lors de l'acquisition de Worldline IGSA (anciennement dénommée Ingenico Group SA) pour refléter le caractère amical de l'acquisition. Le redimensionnement du Conseil d'administration permet de répondre à une préoccupation exprimée par certains actionnaires dans le cadre des échanges réguliers que le Groupe cherche à renforcer.

Au début de l'année 2022, le Conseil d'administration avait ainsi décidé de réduire progressivement sa taille avec une composition cible de 15 administrateurs (dont 2 administrateurs représentant les salariés) à l'horizon 2024.

Comme prévu, cette réduction progressive fut initiée cette année avec la suppression de deux mandats d'administrateur et de celui du censeur. En effet, après discussions au sein du Comité des Nominations avec le support du Président et de l'Administrateur Référent, Susan M. Tolson et Luc Rémont ont démissionné avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023. Quant au mandat de Johannes Dijsselhof en tant que censeur, il a expiré à la même date sans qu'il ait été proposé aux actionnaires de le renouveler.

Enfin, il est rappelé qu'il est envisagé de poursuivre ce mouvement de réduction de la taille du Conseil d'administration la suppression projetée de deux mandats d'administrateurs supplémentaires au cours de l'exercice 2024.

#### F.1.4 Composition du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés

##### F.1.4.1 Composition globale du Conseil d'administration

A la suite de l'achèvement de la première étape du plan de réduction progressive de la taille du Conseil d'administration et du renouvellement des mandats d'administrateurs au cours de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, le Conseil d'administration compte désormais 17 administrateurs (contre 19 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle 2023), dont 2 administrateurs représentant les salariés, ainsi qu'un représentant du Comité Social et Économique, en la personne de Vincent Danten (ou de son suppléant, Sébastien Lacroix).

Par ailleurs, le Conseil d'administration ne comporte plus de censeur, comme c'était le cas préalablement à la mise en place le 30 novembre 2018 du pacte d'actionnaires entre Worldline et SIX Group AG.

Avec environ 66% d'administrateurs indépendants, la composition du Conseil d'administration est équilibrée et intègre une représentation adéquate de ses principaux actionnaires et partenaires stratégiques.

Le Conseil d'administration comprend 40% de femmes et une proportion équivalente d'administrateurs de nationalité étrangère.

Il est en outre doté de profils diversifiés garantissant la solidité et la complémentarité des compétences.

#### F.1.4.2 Mode de direction

Les mandats d'administrateur de Bernard Bourigeaud et Gilles Grapinet ayant été renouvelés lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, et la modification de l'article 19 des statuts de la Société relevant l'âge du Président du Conseil d'administration à 81 ans ayant été approuvée par les actionnaires, le Conseil d'administration qui s'est tenu immédiatement après ladite Assemblée a décidé, sur les recommandations du Comité des Nominations :

- de poursuivre le mode de direction actuel de la Société, consistant à confier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général à deux personnes différentes ;
- de renouveler le mandat de Bernard Bourigeaud en tant que Président du Conseil d'administration, pour une durée de deux ans (soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2025 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 2024) ;
- de renouveler le mandat de Gilles Grapinet en tant que Directeur Général, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2026 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 2025 ;
- de renouveler le mandat de Marc-Henri Desportes en tant que Directeur Général Délégué, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se réunira en 2026 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 2025 ; et enfin
- de confirmer, en tant que de besoin, le mandat de Georges Pauget en tant qu'Administrateur Référent, pour la durée de son mandat d'administrateur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2025 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

#### F.1.4.3 Composition des Comités spécialisés

Au cours de la même réunion du Conseil d'administration tenue le 8 juin 2023 à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, il a été décidé, sur recommandation du Comité des Nominations :

- de nommer Gilles Arditti en tant que membre du Comité d'Audit, compte tenu notamment (i) de son expérience et de ses compétences ainsi que de ses précieuses contributions passées au sein de cette instance et (ii) de sa qualification en tant qu'administrateur indépendant ;
- de nommer Georges Pauget en tant que Président du Comité des Rémunérations et Vice-Président du Comité des Nominations, considérant en particulier (i) sa grande expertise dans la gouvernance d'entreprise des sociétés cotées, (ii) sa précieuse contribution au Conseil d'administration de Worldline, notamment en tant qu'Administrateur Référent au cours des dernières années et (iii) sa qualification en tant qu'administrateur indépendant ;
- que l'ensemble des administrateurs dont les mandats ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2023 et ayant des rôles dans les Comités les conservent en l'état ; et
- de prendre acte, le cas échéant, de la conformité avec le code AFEP- Medef en terme d'indépendance du (i) Comité d'Audit, (ii) du Comité des Nominations et (iii) du Comité des Rémunérations.

#### \*F.1.4.4 Récapitulatif des changements intervenus depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel 2022

En substance, à la date du présent document, la composition du Conseil d'administration rappelée ci-avant et celle de ses Comités restent donc inchangées par rapport à celles décrites à la Section D.1.3.1 du Document d'Enregistrement Universel 2022, à l'exception des modifications suivantes :

	<b>Nom</b>	<b>Nature du changement et date</b>
<b>Conseil d'administration</b>	Susan M. Tolson	Démission du mandat d'administrateur le 8 juin 2023 avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
	Luc Rémont	Démission du mandat d'administrateur le 8 juin 2023 avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
	Olivier Lorieau	Expiration du mandat d'administrateur représentant les salariés le 8 juin 2023 à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023

	Stephan van Hellemont	Désignation en tant qu'administrateur représentant les salariés le 10 mai 2023 par le Comité d'Entreprise Européen, avec effet au 8 juin 2023 à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
	Johannes Dijsselhof	Expiration du mandat de censeur le 8 juin 2023 à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
<b>Comité des Rémunérations</b>	Georges Pauget	Nomination en tant que membre et Président le 8 juin 2023, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
	Luc Rémont	Démission en tant que membre et Président du Comité des Rémunérations, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
<b>Comité des Nominations</b>	Georges Pauget	Nomination en tant que membre et Vice-Président le 8 juin 2023, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
	Luc Rémont	Démission en tant que membre et Vice-Président, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
<b>Comité d'Audit</b>	Gilles Arditti	Nomination en tant que membre le 8 juin 2023, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023
	Susan Tolson	Démission en tant que membre du Comité d'Audit, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle 2023

	Informations personnelles				Expérience			Position au Conseil			Participation aux Comités	
	Nom	Age	Sexe	Nationalité	Nombre d'actions	Nombre de mandats dans des sociétés cotées	Indépendance <sup>1</sup>	Date initiale de nomination	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil en tant qu'administrateur		
<b>Directeur Général</b>	<b>Gilles Grapinet</b>	59	M	Française	202 685		1	Non	30-avr-14	AGA 2026	9	SI/RSE
<b>Président du Conseil d'administration</b>	<b>Bernard Bourigeaud</b>	79	M	Française	101 755		0	Oui	28-oct-20	AGA 2026	2	SI
<b>Administrateur Référent</b>	<b>Georges Pauget</b>	76	M	Française	750		0	Oui	30-avr-19	AGA 2025	4	R*/N**
	<b>Gilles Arditti</b>	67	M	Française	20 001		0	Oui	30-avr-14	AGA 2026	9	C/SI
	<b>Agnès Audier</b>	58	F	Française	1 661		2	Oui	28-oct-20	AGA 2024	2	RSE
	<b>Aldo Cardoso</b>	67	M	Française	1 500		2	Oui	13-juin-14	AGA 2026	8	C*/SI
	<b>Giulia Fitzpatrick</b>	63	F	Américaine; Italienne	750		0	Non	30-nov-18	AGA 2026	4	C/RSE
<b>Administrateurs</b>	<b>Lorenz von Habsburg Lothringen</b>	67	M	Autrichienne; Belge	990		0	Non	30-avr-19	AGA 2024	4	N*/R**/SI
	<b>Mette Kamsvåg</b>	52	F	Norvégienne	1 000		1	Oui	30-avr-19	AGA 2025	4	C/SI
	<b>Danielle Lagarde</b>	63	F	Française	2 748		0	Oui	12-déc-16	AGA 2024	6	N/R/RSE*
	<b>Caroline Parot</b>	51	F	Française	1 587		1	Oui	28-oct-20	AGA 2025	2	C
	<b>Daniel Schmucki</b>	55	M	Suisse	750		0	Non	19-mars-20	AGA 2024	3	C/SI*
	<b>Nazan Somer Özelgin</b>	59	F	Turque	1 571		2	Oui	28-oct-20	AGA 2024	2	-
	<b>Thierry Sommelet</b>	53	M	Française	750		3	Oui	28-oct-20	AGA 2026	2	N/R/SI
	<b>Dr. Michael Stollarz</b>	57	M	Allemande	1 570		0	Non	28-oct-20	AGA 2025	2	-
<b>Administrateurs représentant les salariés</b>	<b>Marie-Christine Lebert</b>	60	F	Française	1 001		0	Non	17-mai-19	AGA 2026	4	R
	<b>Stephan van Hellemont</b>	56	M	Belge	N/A2		0	Non	08-juin-23	AGA 2026	0	-

**Données au 30 juin 2023**

AGA: Assemblée Générale Anuelle ; C: Comité d'Audit ; N: Comité des Nominations ; R: Comité des Rémunérations ; RSE: Comité de Responsabilité Sociétale et Environnementale ; SI: Comité Stratégie et Investissements

\* Président \*\* Vice-président

<sup>1</sup> L'analyse de l'indépendance de chacun des administrateurs est détaillée à la Section D.1.3.4 du Document d'Enregistrement Universel 2022

<sup>2</sup> Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Conseil d'administration, les administrateurs représentant les salariés et le censeur sont exemptés de l'obligation d'être propriétaires d'actions de la Société

Le 23 mai 2023, Gilles Grapinet a été nommé membre indépendant du Conseil d'administration d'Orange SA lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Orange SA pour un mandat de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes pour l'année 2026. Il est également président du Comité d'audit d'Orange SA. Le Conseil d'administration de Worldline, sur recommandation du Comité des Nominations, a confirmé qu'il n'avait pas d'objection à ce mandat.

## F.2. Rémunération des mandataires sociaux

### F.2.1. Approbation des éléments de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 et validation de leur politique de rémunération applicable en 2023

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, les actionnaires ont approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2022 (12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> résolutions), les politiques de rémunération qui leur sont applicables au titre de l'exercice 2023 (15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions), ainsi que la politique applicable aux administrateurs au titre du même exercice (18<sup>e</sup> résolution).

L'ensemble des termes desdites politiques est décrit dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise figurant aux sections D.2.1 et D.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2022.

### F.2.2. Options de souscription ou d'achat d'actions et actions de performance attribuées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le Groupe s'est engagé dans une démarche qui vise à associer ses collaborateurs à la performance et aux résultats financiers à long terme de la Société par l'intermédiaire notamment de plans d'incitation à long terme. Ces derniers bénéficient principalement aux premières lignes managériales de Worldline, aux ressources clés, aux experts clés et à certains juniors, et incluent également les dirigeants mandataires sociaux.

Dans ce contexte, conformément aux autorisations données par l'Assemblée Générale Annuelle 2022 aux termes des 30<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> résolutions, et aux politiques de rémunération applicables au Directeur Général et au Directeur Général Délégué (telles qu'approuvées aux termes des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions), le Conseil d'administration a décidé, le 8 juin 2023, sur recommandation du Comité des Rémunérations, de procéder à une attribution de 191 670 options de souscription ou d'achat d'actions (les « **Options** »), et de 1 296 560 actions de performance (les « **Actions de Performance** »). Ces plans représentent environ 0,53% du capital social à la date d'attribution et profitent à 917 bénéficiaires, en ce compris le Directeur Général et le Directeur Général Délégué (voir les tableaux AMF n°4 et 6 ci-après).

Les principales caractéristiques des règlements de plans d'Options et d'Actions de Performance sont détaillées à la Section D.2.1.1.2 du Document d'Enregistrement Universel 2022 et sont conformes à la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs pour 2023. Il est précisé que l'acquisition définitive des Options et des Actions de Performance attribuées au titre du plan 2023 ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de trois ans, soit le 8 juin 2026. Cette acquisition définitive est soumise à une condition de présence et à la réalisation de conditions de performance exigeantes. La détermination du nombre définitif d'Options et d'Actions de Performance qui seront acquises à l'issue de la période d'acquisition sera appréciée sur une période de performance mesurée sur trois exercices pour l'ensemble des bénéficiaires. Elle sera ainsi fonction du niveau d'atteinte des objectifs conformément aux courbes d'élasticité définies par le Conseil les 20 février et 8 juin 2023 et figurant à la section D.2.1.1.2 du Document d'Enregistrement Universel 2022.

Aucune période de conservation n'est prévue dans le cadre de ces plans d'Options et d'Actions de Performance. Il n'en demeure pas moins que le Directeur Général et le Directeur Général Délégué sont soumis à une obligation de conservation jusqu'à la cessation de leurs fonctions respectives, et ce dans les conditions décrites à la Section D.2.1.1.2 du Document d'Enregistrement Universel 2022.

**Tableau AMF n°4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Nom	Date du plan <sup>1</sup>	Nature des Options	Valorisation des options (en €) <sup>2</sup>	Nombre d'options attribuées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Prix d'exercice (en €)	Période d'exercice
<b>Gilles GRAPINET</b>	8 juin 2023	Souscription	279 972	44 440	40,74	8 juin 2026 au 7 juin 2033
<b>Marc-Henri DESPORTES</b>	8 juin 2023	Souscription	165 564	26 280	40,74	8 juin 2026 au 7 juin 2033

<sup>1</sup> Correspond à la date de réunion du Conseil d'administration ayant approuvé l'attribution

<sup>2</sup> Valeur des Options lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application des normes IFRS 2, après prise en compte notamment d'une éventuelle décote liée à des critères de performance et à la probabilité de présence dans le Groupe Worldline à l'issue de la période d'acquisition, mais avant étalement au titre des normes IFRS 2 de la charge sur la période d'acquisition. A compter de 2014, prise en compte d'une probabilité de réalisation des conditions de performance.

**Tableau AMF n°6 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif depuis le 1er janvier 2023**

Nom	Date du plan <sup>1</sup>	Nombre d'actions attribuées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Valorisation des actions (en €) <sup>2</sup>	Date d'acquisition	Date de disponibilité <sup>3</sup>	Conditions de performance
<b>Gilles GRAPINET</b>						
Directeur Général	8 juin 2023	44 440	1 011 010	8 juin 2026	8 juin 2026	Voir § D.2.1 du Document d'Enregistrement Universel 2022
<b>Marc-Henri DESPORTES</b>						
Directeur Général Délégué	8 juin 2023	26 280	597 870	8 juin 2026	8 juin 2026	

<sup>1</sup> Correspond à la date de réunion du Conseil d'administration ayant approuvé l'attribution.

<sup>2</sup> Valeur des actions lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application des normes IFRS 2, après prise en compte notamment d'une éventuelle décote liée à des critères de performance et à la probabilité de présence dans le Groupe Worldline à l'issue de la période d'acquisition, mais avant étalement au titre des normes IFRS 2 de la charge sur la période d'acquisition. A compter de 2014, prise en compte d'une probabilité de réalisation des conditions de performance.

<sup>3</sup> A l'issue de la période d'acquisition, les actions sont immédiatement disponibles à la vente sous réserve toutefois de l'obligation de conservation applicable aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

### F.2.3. Options levées par chaque dirigeant mandataire social exécutif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 – Tableau AMF n°5

Nom	Date du plan <sup>1</sup>	Nombre d'options exercées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Prix d'exercice (en €)	Date d'exercice
<b>Gilles GRAPINET</b>				
Directeur Général	3 septembre 2014	10 000	17,22	4 mai 2023

<sup>1</sup> Correspond à la date de réunion du Conseil d'administration ayant approuvé l'attribution

### F.2.4. Actions de performance devenues disponibles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour chaque dirigeant mandataire social exécutif – Tableau AMF n°7

Nom	Date du plan <sup>1</sup>	Nombre d'actions devenues disponibles depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023 <sup>2</sup>
<b>Gilles GRAPINET</b>		
Directeur Général	9 juin 2020	25 850
<b>Marc-Henri DESPORTES</b>		
Directeur Général Délégué	9 juin 2020	13 400

<sup>1</sup> Correspond à la date de réunion du Conseil d'administration ayant approuvé l'attribution

<sup>2</sup> Le Conseil d'administration en date du 20 février 2023 a acté de la réalisation des conditions de performance au titre de la période 2020 - 2022 (voir la section D.2.3.9.3 du Document d'Enregistrement Universel 2022) et l'acquisition définitive de 116,4% limité à 100% des actions de performance attribuées le 9 juin 2023.

## F.2.5. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions au 30 juin 2023 – Tableau AMF n°8

### PLANS ACQUIS

Date de l'Assemblée Générale	2014	2015	2016	2016	2018	2018	2019	2020	Total
Date de la réunion du Conseil d'administration	03/09/2014	27/07/2015	22/02/2016	25/07/2016	21/07/2018	18/10/2018	24/07/2019	09/06/2020	
Date d'attribution	03/09/2014	01/09/2015	25/05/2016	16/08/2016	21/07/2018	02/01/2019	24/07/2019	09/06/2020	
Date de début de la période d'exercice	15/05/2016	15/05/2017	25/05/2018	25/05/2018	21/07/2021	31/03/2022	24/07/2022	09/06/2023	
Date de fin de la période d'exercice	03/09/2024	31/08/2025	24/05/2026	15/08/2026	20/07/2028	01/01/2029	23/07/2029	08/06/2030	
Prix d'exercice (en €)	17,22	22,87	26,82	28,58	52,91	46,69	66,77	69,73	
Nombre de bénéficiaires	92	138	52	2	18	5	19	21	<b>347</b>
<b>Nombre d'options consenties à l'origine</b>	<b>1 527 220</b>	<b>1 558 500</b>	<b>196 000</b>	<b>45 000</b>	<b>262 000</b>	<b>130 550</b>	<b>98 600</b>	<b>101 120</b>	<b>3 918 990</b>
<b>Dont mandataires sociaux<sup>1</sup></b>	<b>189 330</b>	<b>180 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>143 000</b>	<b>0</b>	<b>39 850</b>	<b>39 250</b>	<b>591 430</b>
<i>Dont Gilles Grapinet</i>	180 000	180 000	0	0	81 000	0	26 250	25 850	<b>493 100</b>
<i>Dont Marc-Henri Desportes</i>	0	0	0	0	62 000	0	13 600	13 400	<b>89 000</b>
<i>Dont Gilles Arditti</i>	9 330	0	0	0	0	0	0	0	<b>9 330</b>
<b>Nombre d'options exercées</b>	<b>1 177 040</b>	<b>823 123</b>	<b>111 613</b>	<b>30 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 141 776</b>
<b>Nombre d'options annulées et expirées</b>	<b>90 300</b>	<b>154 500</b>	<b>17 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 963</b>	<b>6 865</b>	<b>278 628</b>
<b>Situation au 30/06/2023</b>	<b>259 880</b>	<b>580 877</b>	<b>67 387</b>	<b>15 000</b>	<b>262 000</b>	<b>130 550</b>	<b>88 637</b>	<b>94 255</b>	<b>1 498 586</b>

<sup>1</sup> Mandataires sociaux (exécutifs et non exécutifs) à la date d'attribution des options

## PLANS NON ACQUIS

Date de l'Assemblée Générale	2021	2022	2023	Total
Date de la réunion du Conseil d'administration	27/05/2021	09/06/2022	08/06/2023	
Date d'attribution	27/05/2021	09/06/2022	08/06/2023	
Date de début de la période d'exercice	27/05/2024	09/06/2025	08/06/2026	
Date de fin de la période d'exercice	26/05/2031	08/06/2032	07/06/2033	
Prix d'exercice (en €)	81,39	39,70	40,74	
Nombre de bénéficiaires	23	19	19	<b>61</b>
				<b>502</b>
Nombre d'options consenties à l'origine	117 150	193 530	191 670	<b>350</b>
			70 720	<b>179</b>
Dont mandataires sociaux <sup>1</sup>	37 550	70 785		<b>055</b>
Dont Gilles Grapinet			44 440	<b>112</b>
	23 600	44 485		<b>525</b>
Dont Marc-Henri Desportes	13 950	26 300	26 280	<b>66 530</b>
Nombre d'options exercées	0	0	0	<b>0</b>
Nombre d'options annulées et expirées	10 800	9 255	0	<b>20 055</b>
Situation au 30/06/2023	106 350	184 275	191 670	<b>482 295</b>

<sup>1</sup> Mandataires sociaux (exécutifs et non exécutifs) à la date d'attribution des options

## F.2.6. Historique des attributions d'actions de performance au 30 juin 2023 – Tableau AMF n°10

Date de l'Assemblée Générale	09/06/2020	20/05/2021	09/06/2022	08/06/2023	Total
Date du Conseil d'administration	28/10/2020	27/05/2021	09/06/2022	08/06/2023	
Date d'attribution	28/10/2020	27/05/2021	09/06/2022	08/06/2026	
Nombre de bénéficiaires	2	827	784	917	2 530
Nombre total d'actions attribuées	3 864 <sup>1</sup>	685 935 <sup>1</sup>	1 159 545 <sup>1</sup>	1 296 560	3 145 904
Dont aux mandataires sociaux	0	37 550	70 785	70 720	179 055
<i>Gilles Grapinet (Directeur Général)</i>	0	23 600	44 485	44 440	112 525
<i>Marc-Henri Desportes (Directeur Général Délégué)</i>	0	13 950	26 300	26 280	66 530
Nombre d'actions annulées ou caduques	1 932	56 375	20 655	0	78 962
Nombre d'actions acquises au 30/06/2023	0	0	0	0	0
Situation au 30/06/2023	1 932	629 560	1 138 890	1 296 560	3 066 942
Date d'acquisition des actions	16/10/2023 <sup>2</sup>	27/05/2024	09/06/2025	08/06/2026	
Date de fin de période de conservation	16/10/2023 <sup>2</sup>	27/05/2024	09/06/2025	08/06/2026	
Conditions de performance	Voir § D.2.1.1.2, D.2.3.8.2, D.2.3.8.3 et D.2.3.8.4 du Document d'Enregistrement Universel 2022				

<sup>1</sup> Le nombre d'actions à l'attribution tient compte d'un coefficient multiplicateur maximal de 100% (selon les modalités définies dans les conditions de performance)

<sup>2</sup> Deux bénéficiaires ont des dates d'acquisition et de disponibilité décalées (respectivement le 07/09/2023 et le 16/10/2023)

### F.3. Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2023 en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Par ailleurs, aucune nouvelle convention de ce type n'a été conclue au 30 juin 2023.

### F.4. Pactes d'actionnaires et accords susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Aucun nouveau pacte d'actionnaires n'a été conclu depuis le début de l'exercice 2023.

Le pacte mentionné à la Section D.3.4.6 du Document d'Enregistrement Universel 2022 et décrit à la Section G.5.4.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021, en cours à la date du présent document, n'a pas été modifié.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucune action de concert ni accord similaire.

En outre, au 30 juin 2023, à la connaissance de la Société, et à l'exception des restrictions statutaires prévues à l'article 10 des statuts de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires ou accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Enfin, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord susceptible d'avoir une incidence significative en cas d'offre publique sur le capital social de la Société.

### F.5. Délégation financières consenties au Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, les actionnaires ont approuvé le renouvellement de plusieurs délégations et autorisations financières consenties au Conseil d'administration afin de permettre à la Société de faire appel au marché et si nécessaire pour la poursuite du développement du Groupe.

A la date du présent document, les délégations et autorisations en cours de validité d'intervenir sur le capital social et d'émettre des actions et autres valeurs mobilières sont les suivantes :

Délégations financières en vigueur au 30 juin 2023						
Nature des délégations et autorisations consenties au Conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2023	Montant maximal autorisé	Date de l'autorisation	Échéance	Durée de l'autorisation	Utilisation au 30 juin 2023	Commentaires
<b>Augmentation de capital dans le cadre d'une émission d'actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital social – Offre Worldline IGSA (anciennement Ingenico Group SA)ø</b>						
Délégation de compétence à donner au Conseil pour décider l'émission sans DPS d'actions de la Société réservée aux bénéficiaires d'actions attribuées gratuitement par la société Worldline IGSA (anciennement dénommée Ingenico Group SA) et aux titulaires d'actions Worldline IGSA à travers un plan d'épargne d'entreprise et/ou un plan d'épargne Groupe ou à travers un FCPE	270 000 €	8 juin 2023 (27 <sup>e</sup> résolution)	8 décembre 2024	18 mois	13 juin 2023 (11 374,36€) <sup>7</sup>	Utilisable en période d'offre publique
<b>Augmentation de capital dans le cadre d'une émission d'actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital social</b>						
Augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires	50% du capital social <sup>1/1</sup>	8 juin 2023 (21 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-	Non utilisable en période d'offre publique
Augmentation de capital sans DPS des actionnaires avec offre au public ou dans le cadre d'une offre publique comportant une composante d'échange	10% du capital social <sup>1/1/2</sup>	8 juin 2023 (22 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-	Non utilisable en période d'offre publique
Augmentation de capital sans DPS des actionnaires par une offre au public visée au 1 de l'Article L.411-2 du Code monétaire et financier	10% du capital social* par période de 12 mois <sup>1/2</sup>	8 juin 2023 (23 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-	Non utilisable en période d'offre publique
Augmentation du nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS	15% de l'émission initiale <sup>1/2/3</sup>	8 juin 2023 (24 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-	Non utilisable en période d'offre publique

Autorisation d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans DPS en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital	10% du capital social <sup>1/2</sup>	8 juin 2023 (25 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-	Non utilisable en période d'offre publique
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfiques ou autres	500 millions d'€ <sup>4</sup>	8 juin 2023 (26 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-9 et 11 juin 2023 (231 999€ et 329 623,20€)	-

Programme de rachat d'actions						
Autorisation d'opérer sur les actions de la Société	10% du montant du capital social Prix d'achat maximum par action : 60 €	8 juin 2023 (19 <sup>e</sup> résolution)	8 décembre 2024	18 mois	-	Non utilisable en période d'offre publique
Réduction du capital social par annulation des actions auto-détenues	10% du montant du capital social par périodes de 24 mois	8 juin 2023 (20 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-	-
Opérations réservées aux salariés et dirigeants mandataires sociaux						
Augmentation de capital réservée aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe	2,5% du capital social <sup>1/5</sup>	8 juin 2023 (28 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	-	-
Augmentation de capital avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires constitués de salariés et/ou de mandataires sociaux de filiales étrangères, dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié	2,5% du capital social <sup>1/5</sup>	8 juin 2023 (29 <sup>e</sup> résolution)	8 décembre 2024	18 mois	-	-
Attribution de stock-options aux salariés et mandataires sociaux	2% du capital social <sup>1</sup> (sous-plafond de 0,033% du capital social <sup>1</sup> pour les dirigeants mandataires sociaux exécutifs) <sup>6</sup>	8 juin 2023 (30 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2025	26 mois	8 juin 2023 (876 731€)	-
Attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux	0,70% du capital social <sup>1</sup> (sous-plafond de 0,033% du capital social <sup>1</sup> pour les dirigeants mandataires sociaux exécutifs) <sup>6</sup>	8 juin 2023 (31 <sup>e</sup> résolution)	8 août 2026	38 mois	8 juin 2023 (130 336€)	-

\* Montant du capital social de la Société à la date de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

1 Plafond global applicable aux augmentations de capital avec maintien et suppression du DPS effectuées au titre des 21<sup>e</sup> à 25<sup>e</sup> résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle 2023. Toute augmentation de capital réalisée en vertu de ces résolutions s'imputera sur le plafond global de 50%. Le montant nominal maximal des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances ou titres assimilés donnant accès au capital de la Société susceptibles d'être réalisées en vertu des résolutions 21 à 23 ne pourra dépasser le plafond de 1,5 milliard d'euros ou la contre-valeur de ce montant en cas d'émission en une autre devise.

2 Plafond global applicable aux augmentations de capital avec suppression du DPS effectuées au titre des 22<sup>e</sup> à 25<sup>e</sup> résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle 2023. Toute augmentation de capital réalisée en vertu desdites résolutions s'imputera sur ce plafond global de 10% ainsi que le plafond global de 50% fixé à la 21<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

3 Le montant nominal des augmentations de capital effectuées au titre de la 24<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023 s'imputera (i) sur le plafond de la résolution en vertu de laquelle l'émission initiale est décidée, (ii) sur le plafond global prévu à la 21<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, et (iii) dans l'hypothèse d'une augmentation de capital sans DPS, sur le montant du sous-plafond fixé par la 22<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

4 Plafond autonome et non déductible du plafond global prévu à la 21<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, ni du sous-plafond prévu à la 22<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

5 Plafond commun aux opérations d'augmentation de capital réalisées en vertu des 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

6 Le nombre total d'options susceptibles d'être consenties en vertu de la 30<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023 ainsi que les attributions d'actions susceptibles d'être réalisées en vertu de la 31<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Annuelle 2023 ne pourront excéder ensemble un plafond dérogatoire de 0,60% du capital social au jour de de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

7 Augmentations de capital réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de liquidité conclus par Worldline IGSA (précédemment dénommée Ingenico Group SA) au profit des bénéficiaires de plans d'actions de performance (voir la Section B.5.7.3 - Note 8 du Document d'Enregistrement Universel 2022)

## F.6. Répartition du capital social au 30 juin 2023

Le tableau suivant résume la répartition du capital social et des droits de vote de la Société au 30 juin 2023.

Le flottant exclut les participations détenues par les actionnaires de référence, à savoir SIX Group AG (détenant 10,6% du capital social), et Bpifrance Participations (4,4%). Aucun autre actionnaire de référence n'a annoncé sa volonté de maintenir un actionnariat stratégique dans le capital du Groupe. L'auto-détention ainsi que les participations détenues par les salariés, les membres du Conseil d'administration et les mandataires sociaux sont également exclues du flottant.

Au 30 Juin 2023	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques
SIX Group AG	29 853 529	10.6%	18.3%
Bpifrance	12 477 070	4.4%	7.6%
Worldline SA	313 187	0.11%	0.1%
Conseil d'administration et mandataires sociaux	485 264	0.2%	0.2%
Employés (FCPE + Nominatif)	2 070 406	0.7%	0.7%
Flottant	237 459 852	84.0%	73.0%
<i>dont Harris Associates, L.P*</i>	16 303 218	5.8%	5,01%
<i>dont The Capital Group Companies Inc. *</i>	16 302 152	5.8%	5,01%
<i>dont BlackRock Inc. *</i>	13 718 985	4.9%	4.2%
<i>dont Select Equity Group, L.P *</i>	9 705 051	3.4%	3.0%
<i>dont FIL Limited *</i>	8 639 259	3.1%	2.7%
<i>dont Amundi *</i>	6 838 819	2.4%	2.1%
<b>Total</b>	<b>282 659 308</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

\* Sur la base des notifications de franchissement de seuil reçues par la société (le 20 avril 2023 pour Amundi, le 21 février 2023 pour Capital, le 9 mai 2023 pour Harris Associates, le 6 février 2023 pour Select Equity, le 13 juin 2023 pour BlackRock et le 27 février 2023 pour FIL)

A la connaissance de la Société, et selon les informations qu'elle a reçues, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus ne détient directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société au 30 juin 2023.

## F.7. Franchissements de seuils

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les franchissements de seuil légaux suivants ont été notifiés à la Société :

Nom de l'entité notifiant le franchissement de seuil	Date du franchissement de seuil	Date de la déclaration	Sens	Franchissement de seuil relatif au capital social	Franchissement de seuil relatif aux droits de vote	% de participation	% de droits de vote	Actions
Caisse des dépôts et consignations (CDC) <sup>(5)</sup>	5 janvier 2023	11 janvier 2023	↗	Non	Oui (10%)	7,13%	10,02%	20 089 957
Caisse des dépôts et consignations (CDC) <sup>(5)</sup>	7 février 2023	13 février 2023	↘	Non	Oui (10%)	7,10%	9,99%	20 009 227
The Capital Group Companies Inc. <sup>(5)</sup>	17 février 2023	21 février 2023	↗	Non	Oui (5%)	5,79%	5,01%	16 302 152
Harris Associates L.P. <sup>(6)</sup>	4 mai 2023	9 mai 2023	↗	Non	Oui (5%)	5,79%	5,01%	16 303 218
Caisse des dépôts et consignations (CDC) <sup>(5)</sup>	31 mai 2023	6 juin 2023	↗	Non	Oui (10%)	7,55%	10,37%	21 260 162

## G. ANNEXES

### G.1. Contacts

#### G.1.1. Siège social

Tour Voltaire  
1, Place des Degrés  
92800 Puteaux – France  
+ 33 (0)1 34 34 95 95

#### G.1.2. Relations Investisseurs

Les investisseurs institutionnels, les analystes financiers et les actionnaires individuels peuvent obtenir des renseignements auprès de :

**Directeur des Relations Investisseurs**

Laurent Marie  
Tel : +33 (0)7 84 50 18 90  
Mail : [laurent.marie@worldline.com](mailto:laurent.marie@worldline.com)

**Directeur Adjoint des Relations Investisseurs**

Benoit d'Amécourt  
Tel : +33 (0)1 30 80 73 30  
Mail : [benoit.damecourt@worldline.com](mailto:benoit.damecourt@worldline.com)

De plus amples informations concernant la Société, telles que l'information financière, l'information réglementée AMF, la gouvernance d'entreprise, la responsabilité d'entreprise et le développement durable, sont disponibles sur le site web de Worldline [worldline.com](http://worldline.com).

Les demandes d'information peuvent être envoyées par courrier électronique à [investor-relations@worldline.com](mailto:investor-relations@worldline.com).

### G.2. Agenda financier

- 25 octobre 2022 : Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2022

### G.3. Table de concordance AMF

La présente table de concordance permet d'identifier les informations requises par les Annexes 1 et 2 du Règlement délégué 2019/980 du 14 mars 2019 relatif au Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 conformément au schéma du Document d'Enregistrement Universel et de croiser celles-ci avec les sections du Document d'Enregistrement Universel 2022 incorporées dans le présent amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022.

N°	Rubriques de l'Annexe 1 et 2 du règlement délégué (CE) 2019/980 du 14 mars 2019	Amendement au DEU 2022	Document d'Enregistrement Universel 2022
<b>SECTION 1</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE</b>		
<b>Point 1.1</b>	Identité des personnes responsables	D.1. Responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022	E.1.1 Responsable du Document d'Enregistrement Universel
<b>Point 1.2</b>	Déclaration des personnes responsables	D.2. Attestation du responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022	E.1.1 Responsable du Document d'Enregistrement Universel
<b>Point 1.3</b>	Nom, adresse, qualifications et intérêts potentiels des personnes intervenant en qualité d'experts		N/A
<b>Point 1.4</b>	Attestation relative aux informations provenant d'un tiers		Notes introductives
<b>Point 1.5</b>	Déclaration sans approbation préalable de l'autorité compétente		Encart AMF
<b>SECTION 2</b>	<b>CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>		
<b>Point 2.1</b>	Identité des contrôleurs légaux	D.3. Responsables du contrôle des comptes	E.1.3 Responsables du contrôle des comptes
<b>Point 2.2</b>	Changement éventuel		N/A
<b>SECTION 3</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	E. FACTEURS DE RISQUES	C.2 Un cadre sur mesure
<b>SECTION 4</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b>		
<b>Point 4.1</b>	Raison sociale et le nom commercial de l'émetteur	D. PERSONNES RESPONSABLES	E.2 Personnes responsables
<b>Point 4.2</b>	Lieu, numéro d'enregistrement et identifiant d'entité juridique (LEI) de l'émetteur	D. PERSONNES RESPONSABLES	E.2 Personnes responsables
<b>Point 4.3</b>	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	D. PERSONNES RESPONSABLES	E.2 Personnes responsables
<b>Point 4.4</b>	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, le pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	D. PERSONNES RESPONSABLES	E.2 Personnes responsables
<b>SECTION 5</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITES</b>		
<b>Point 5.1</b>	Principales activités	A. RAPPORT D'ACTIVITE	Rapport intégré : Worldline en bref; Rapport intégré : Activités du Groupe
<b>Point 5.1.1</b>	Nature des opérations	A. RAPPORT D'ACTIVITE C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels	Rapport intégré : Worldline en bref; Rapport intégré : Activités du Groupe
<b>Point 5.1.2</b>	Nouveaux produits et/ou service important lancé	A. RAPPORT D'ACTIVITE C.6. Notes annexes aux Etats financiers	Rapport intégré : Activités du Groupe

		consolidés résumés semestriels	
<b>Point 5.2</b>	Principaux marchés	A. RAPPORT D'ACTIVITE C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels	Rapport intégré : L'industrie du paiement
<b>Point 5.3</b>	Evènements importants	A. RAPPORT D'ACTIVITE C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels Note 2	Rapport intégré : Worldline en 2022; D.3.5.4 Principaux événements boursiers de l'année 2022 et post-clôture
<b>Point 5.4</b>	Stratégie et objectifs	A.3. Ensemble des objectifs 2023 confirmés A.4. Ambition 2024 réitérée	Rapport intégré : Stratégie; B.2 Objectifs 2023; B.3 Ambition 2024 pleinement réitérée
<b>Point 5.5</b>	Dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers et nouveaux procédés de fabrication		C.3.1 Risques opérationnels; Rapport intégré : Recherche et Développement
<b>Point 5.6</b>	Déclaration sur la position concurrentielle		Rapport intégré : Forces et atouts concurrentiels; Notes introductives
<b>Point 5.7</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>		
<b>Point 5.7.1</b>	Investissements importants réalisés	A. RAPPORT D'ACTIVITE C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels Note 2	Rapport intégré : Worldline en 2022; B.5.7.3 Notes aux comptes consolidés Note 1 E.5. Filiales et participations B.4.2.1 Investissements
<b>Point 5.7.2</b>	Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthodes de financement		Rapport intégré : Worldline en 2022; E.5. Filiales et participations; B.4.2.2 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées
<b>Point 5.7.3</b>	Coentreprises et engagements pour lesquels l'émetteur détient une proportion significative du capital		E.5. Filiales et participations; B.5.7.3 Notes aux comptes consolidés Note 3
<b>Point 5.7.4</b>	Questions environnementales		Rapport intégré : L'éco-responsabilité dans le monde des paiements; A.1 Intégrer le développement durable aux activités de Worldline; A.5 Réduire l'empreinte environnementale de Worldline

<b>SECTION 6</b>		<b>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b>	
<b>Point 6.1</b>	Description sommaire du Groupe		Rapport intégré : Worldline en bref
<b>Point 6.2</b>	Liste des filiales importantes		E.5. Filiales et participations; B.5.7.3 Notes aux comptes consolidés Note 16
<b>SECTION 7</b>		<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</b>	
<b>Point 7.1</b>		<b>SITUATION FINANCIERE</b>	
<b>Point 7.1.1</b>	Evolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	A.2. Revue opérationnelle A.2.2. Performance par Ligne de Services B. REVUE FINANCIÈRE	Rapport intégré : Worldline en bref; Rapport intégré : Wordline en 2022; Rapport intégré : Trust 2025 Dépassement des objectifs pour 2022, en bonne voie pour 2023; A.1.4 Principaux indicateurs clés de performance; A.2.6 Indicateurs clés de performance relatifs aux activités business et à l'innovation; A.3.5 Indicateurs clé de performance relatifs aux Ressources Humaines; A.4.8 Indicateurs clés de performances relatifs à l'éthique et la chaîne de valeur; A.5.4 Indicateurs clés de performance relatifs à l'environnement; A.6.5 Principaux indicateurs clés de performance relatif aux communautés locales B.1 Revue opérationnelle; B.4 Revue financière; B.5 États financiers consolidés; B.6 Comptes sociaux de la Société Mère
<b>Point 7.1.2</b>	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement		Rapport intégré : Recherche et Développement
<b>Point 7.2</b>		<b>RESULTATS D'EXPLOITATION</b>	
<b>Point 7.2.1</b>	Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	A.2. Revue opérationnelle B. REVUE FINANCIÈRE C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels Note 7	B.1 Revue opérationnelle; B.4 Revue financière; B.5.7.3 Notes aux comptes consolidés Note 6

<b>Point 7.2.2</b>	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	A.2. Revue opérationnelle	B.1 Revue opérationnelle; Rapport intégré : Worldline en bref
<b>SECTION 8 TRESORERIE ET CAPITAUX</b>			
<b>Point 8.1</b>	Informations sur les capitaux	F.6. Répartition du capital social au 30 juin 2023	D.3 Evolution du capital et performance boursière; B.4.3 Politique de financement; B.5.6 Variation des capitaux propres consolidés
<b>Point 8.2</b>	Flux de trésorerie	B.2. Tableau de flux de trésorerie	B.4.2 Tableau de flux de trésorerie; B.5.5 Tableaux de flux de trésorerie consolidé
<b>Point 8.3</b>	Besoins de financement et structure de financement	B.3. Politique de financement	B.4.3 Politique de financement
<b>Point 8.4</b>	Restriction à l'utilisation des capitaux		C.3.4 Risques financiers; C.3.2 Risques légaux et de conformité
<b>Point 8.5</b>	Sources de financement attendues	B.3. Politique de financement	B.4.3 Politique de financement
<b>SECTION 9 ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE</b>			
<b>Point 9.1</b>	Description de l'environnement réglementaire et toute mesure ou facteur de nature administrative, économique, budgétaire, monétaire ou politique		Rapport intégré : Worldline : une société réglementée; Rapport intégré : Tendances et facteurs de changement clés du marché; C.3.2 Risques légaux et de conformité
<b>SECTION 10 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>			
<b>Point 10.1</b>	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du groupe depuis la fin du dernier exercice	A.3. Ensemble des objectifs 2023 confirmés A.4. Ambition 2024 réitérée	B.2 Objectifs 2023; B.3 Ambition 2024 pleinement réitérée
<b>Point 10.2</b>	Evènement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives		Rapport intégré : L'industrie du paiement; Rapport intégré : Modèle d'affaires de Worldline; Rapport intégré : Tendances et facteurs de changement clés du marché; Rapport intégré : Vision 2024
<b>SECTION 11 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</b>			
<b>Point 11.1</b>	Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	A.3. Ensemble des objectifs 2023 confirmés A.4. Ambition 2024 réitérée	B.2 Objectifs 2023

<b>Point 11.2</b>	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	A.3. Ensemble des objectifs 2023 confirmés A.4. Ambition 2024 réitérée	B.2 Objectifs 2023
<b>Point 11.3</b>	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables		B.1.1 Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constants; B.5 États financiers consolidés
<b>SECTION 12 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>			
<b>Point 12.1</b>	Informations concernant les membres - Nom, adresse professionnelle et fonction - Nature de tout lien familial existant - Expertise et expérience - Déclaration de non-condamnation	F.1. Mandats et composition du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés	Rapport intégré : La gouvernance de Worldline; D.1.3 Conseil d'administration : composition et principes d'organisation
<b>Point 12.2</b>	Conflits d'intérêts		A.4.2.1.2 Code éthique et information privilégiée; D.1.3.10 Conflits d'intérêts potentiels et accords
<b>SECTION 13 REMUNERATION ET AVANTAGES</b>			
<b>Point 13.1</b>	Rémunération versée et avantages en nature	F.2. Rémunération des mandataires sociaux	D.2 Rémunération des mandataires sociaux; A.3.3.3 Reconnaissance et politique de rémunération au sein de Worldline
<b>Point 13.2</b>	Provisions pour pensions et retraites	C6 Note 19	B.5.7.3 Notes aux comptes consolidés Note 11
<b>SECTION 14 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>			
<b>Point 14.1</b>	Date d'expiration des mandats	F.1. Mandats et composition du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés	D.1.2 Direction; D.1.3.1 Composition du Conseil d'administration
<b>Point 14.2</b>	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur		N/A
<b>Point 14.3</b>	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	F.1. Mandats et composition du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés	D.1.5 Fonctionnement des comités du Conseil d'administration
<b>Point 14.4</b>	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur		D.1.1 Conformité au Code AFEP-MEDEF Référentiel en matière de gouvernance d'entreprise

<b>Point 14.5</b>	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise		D.1 Gouvernement d'entreprise
<b>SECTION 15</b>	<b>SALARIES</b>		
<b>Point 15.1</b>	Nombre de salariés	A.2.3. Ressources Humaines	B.1.3 Ressources Humaines
<b>Point 15.2</b>	Participations et stock-options	F2	A.3.3.3 Reconnaissance et politique de rémunération au sein de Worldline; D.2.3 Plans d'actions de performance et plans d'options de souscription ou d'achat d'actions; B.5.7.3 Notes aux comptes consolidés Note 6
<b>Point 15.3</b>	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital		A.3.3.3 Reconnaissance et politique de rémunération au sein de Worldline; D.2.3 Plans d'actions de performance et plans d'options de souscription ou d'achat d'actions;
<b>SECTION 16</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>		
<b>Point 16.1</b>	Actionnaires détenant plus de 5% du capital à la date du document d'enregistrement universel	F.6. Répartition du capital social au 30 juin 2023	D.3.1.2 Capital social au cours des trois derniers exercices et évolution du flottant; D.3.4.5 Franchissements de seuils
<b>Point 16.2</b>	Existence de droits de vote différents	F.4. Pactes d'actionnaires et accords susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	D.3.4.8 Droits de vote
<b>Point 16.3</b>	Contrôle direct ou indirect		D.3.4.9 Structure de contrôle
<b>Point 16.4</b>	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	F.4. Pactes d'actionnaires et accords susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	N/A
<b>SECTION 17</b>	<b>TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES</b>	F.3. ; C6 Note 23	B.5.7.3 Notes aux comptes consolidés Note 15; B.8 Contrats avec les apparentés
<b>SECTION 18</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>		

<b>Point 18.1</b>	Informations financières historiques		Rapport intégré : Principaux graphiques; B.7.1 Résultats des cinq derniers exercices de Worldline S.A.
<b>Point 18.1.1</b>	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapports d'audit	C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels note 1	B.7.1 Résultats des cinq derniers exercices de Worldline S.A.; Notes introductives
<b>Point 18.1.2</b>	Changement de date de référence comptable		N/A
<b>Point 18.1.3</b>	Normes comptables	C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels note 1	B.5.7.2 Base de préparation et principes comptables; B.6.4.3 Principes, règles et méthodes comptables
<b>Point 18.1.4</b>	Changement de référentiel comptable	C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels note 1	B.5.7.2 Base de préparation et principes comptables; B.6.4.3 Principes, règles et méthodes comptables
<b>Point 18.1.5</b>	Informations financières en normes comptables françaises	C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels note 1	B.6 Comptes sociaux de la Société Mère; B.7 Autres informations financière relatives à Worldline SA
<b>Point 18.1.6</b>	Etats financiers consolidés		B.5 États financiers consolidés
<b>Point 18.1.7</b>	Dates des dernières informations financières	30-juin-23	B.5 États financiers consolidés; B.6 Comptes sociaux de la Société Mère
<b>Point 18.2</b>	Informations financières intermédiaires et autres	C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels	
<b>Point 18.2.1</b>	Informations financières trimestrielles ou semestrielles	C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels	-
<b>Point 18.3</b>	Audit des informations financières annuelles historiques		-
<b>Point 18.3.1</b>	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques		B.5.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022
<b>Point 18.3.2</b>	Autres informations auditées		A.7.4 Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
<b>Point 18.3.3</b>	Sources et raisons pour lesquelles des informations n'ont pas été auditées		N/A

<b>Point 18.4</b>	Informations financières pro forma		B.4.4 information Proforma
<b>Point 18.5</b>	Politique de distribution de dividendes		D.3.2 Dividendes
<b>Point 18.5.1</b>	Descriptions de la politique de distribution de dividendes et de toute restriction applicable		D.3.2 Dividendes
<b>Point 18.5.2</b>	Montant du dividende par action		D.3.2 Dividendes
<b>Point 18.6</b>	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage		C.4 Procédures judiciaires
<b>Point 18.7</b>	Changements significatifs de la situation financière		B.4 Revue financière; B.5.4 États consolidés de la situation financière
<b>SECTION 19</b>	<b>INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES</b>		
<b>Point 19.1</b>	Capital social		D.3.4 Capital
<b>Point 19.1.1</b>	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	F.6. Répartition du capital social au 30 juin 2023 C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels note 18	D.3.4 Capital
<b>Point 19.1.2</b>	Informations relatives aux actions non représentatives du capital		N/A
<b>Point 19.1.3</b>	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur		D.3.4 Capital
<b>Point 19.1.4</b>	Informations relatives aux valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription		D.3.4.3 Autres titres donnant accès au capital
<b>Point 19.1.5</b>	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	B.3. Politique de financement	D.3.4.3 Autres titres donnant accès au capital
<b>Point 19.1.6</b>	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options	B.3. Politique de financement	D.3.4.3 Autres titres donnant accès au capital
<b>Point 19.1.7</b>	Historique du capital social		D.3.4.2 Evolution du capital depuis trois ans
<b>Point 19.2</b>	Acte constitutif et statuts		E.2 Information juridique
<b>Point 19.2.1</b>	Registre et objet social		E.2 Information juridique
<b>Point 19.2.2</b>	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions		D.3.4.8 Droits de vote
<b>Point 19.2.3</b>	Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle		D.3.4.8 Droits de vote; D.3.4.4 Autorisations en cours portant sur des actions et autres valeurs mobilières
<b>SECTION 20</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>		B.1.2 Performance par Ligne de Services; C.3.4.2 Risque de concentration; B.8 Contrats avec les apparentés
<b>SECTION 21</b>	<b>DOCUMENTS DISPONIBLES</b>		D.3.3. Documentation; E.2.3 Principales stipulations statutaires



## H. TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	3
<b>A. RAPPORT D'ACTIVITE.....</b>	<b>4</b>
A.1. Worldline au premier semestre 2023 .....	4
A.2. Revue opérationnelle .....	6
A.2.1. Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constants.....	6
A.2.2. Performance par Ligne de Services .....	7
A.2.3. Ressources Humaines .....	9
A.2.4. Poursuite des développements dans notre feuille de route ESG .....	9
A.3. Ensemble des objectifs 2023 confirmés .....	10
A.4. Ambition 2024 réitérée .....	10
<b>B. REVUE FINANCIÈRE .....</b>	<b>11</b>
B.1. Etat du résultat global .....	11
B.1.1. Etat de passage de la marge opérationnelle au résultat net des activités poursuivies.....	11
B.1.2. Excédent Brut Opérationnel .....	11
B.1.3. Autres produits et charges .....	12
B.1.4. Résultat financier .....	12
B.1.5. Impôt.....	13
B.1.6. Participations ne donnant pas le contrôle .....	13
B.1.7. Résultat net normalisé .....	13
B.1.8. Résultat net par action .....	13
B.2. Tableau de flux de trésorerie.....	14
B.3. Politique de financement.....	15
<b>C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES SEMESTRIELS.....</b>	<b>17</b>
C.1. Compte de résultat consolidé résumé semestriel.....	17
C.2. Etat du résultat global consolidé semestriel .....	18
C.3. Etats consolidés de la situation financière semestrielle .....	19
C.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel .....	20
C.5. Variation des capitaux propres consolidés semestriels.....	21
C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels .....	22
C.7. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023.....	38
<b>D. PERSONNES RESPONSABLES .....</b>	<b>39</b>
D.1. Responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022.....	39
D.2. Attestation du responsable de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2022 .....	39
D.3. Responsables du contrôle des comptes .....	39
<b>E. FACTEURS DE RISQUES.....</b>	<b>40</b>
<b>F. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES .....</b>	<b>41</b>
F.1. Mandats et composition du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés .....	41
F.2. Rémunération des mandataires sociaux .....	45
F.2.1. Approbation des éléments de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 et validation de leur politique de rémunération applicable en 2023.....	45
F.2.2. Options de souscription ou d'achat d'actions et actions de performance attribuées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023 ..	45
F.2.3. Options levées par chaque dirigeant mandataire social exécutif depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2022 – Tableau AMF n°5	46
F.2.4. Actions de performance devenues disponibles depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023 pour chaque dirigeant mandataire social exécutif – Tableau AMF n°7.....	46
F.2.5. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions au 30 juin 2023 – Tableau AMF n°8.	47
F.2.6. Historique des attributions d'actions de performance au 30 juin 2023 – Tableau AMF n°10 .....	49
F.3. Conventions réglementées.....	50
F.4. Pactes d'actionnaires et accords susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique .....	50
F.5. Délégation financières consenties au Conseil d'administration.....	50
F.6. Répartition du capital social au 30 juin 2023 .....	52
F.7. Franchissements de seuils.....	52
<b>G. ANNEXES .....</b>	<b>53</b>
G.1. Contacts.....	53
G.1.1. Siège social.....	53
G.1.2. Relations Investisseurs .....	53
G.2. Agenda financier .....	53
G.3. Table de concordance AMF .....	54
<b>H. TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>63</b>

### A propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] accélère la croissance des entreprises de toutes tailles - rapidement, simplement et en toute sécurité. S'appuyant sur des technologies de paiement de pointe, une expertise locale et des solutions personnalisées à destination de centaines de marchés et d'industries, Worldline favorise la croissance de plus d'un million d'entreprises dans le monde. Worldline a généré un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros en 2022. [worldline.com](https://www.worldline.com)

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.

### Suivez-nous

